

Ar(*abes*)ques

AVRIL - MAI - JUIN 2018

DOSSIER

SGB, SGBm... les nouvelles dynamiques *Outils et acteurs dans un contexte en mouvement*

PLEINS FEUX SUR • La médiathèque de la Maison méditerranéenne
des sciences de l'homme

JEU • L'expérience SGBm de l'Université de Bordeaux sous une forme ludique

abes
agence bibliographique
de l'enseignement supérieur



(Dossier) SGB, SGBm... Les nouvelles dynamiques

À l'heure où le projet SGBm, système de gestion de bibliothèque en « mode services », initié par l'Abes en 2012 en concertation avec neuf établissements pilotes, aboutit aux premières mises en production, ce dossier d'Arabesques fait le point sur la question des systèmes de gestion des bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche. De la grande histoire de l'informatisation des catalogues aux dessous du marché des logiciels de bibliothèques, les changements de paradigme induits par la transition numérique – des ressources comme des services – exigent, comme en témoignent les retours d'expérience des établissements pilotes sollicités, « beaucoup de souplesse et de communauté dans l'effort ». Autant d'adaptations, parfois acrobatiques, illustrées plaisamment dans ce dossier. Autre clin d'œil aux lecteurs d'Arabesques en phase de réinformatisation : vous êtes invités à sauter de case en case dans le grand jeu de l'oie SGBm, conçu par la chef de projet du site pilote de l'Université de Bordeaux, pour illustrer les étapes d'un tel parcours.

26 (Pleins feux sur...)

**La médiathèque de la MMSH :
une documentation pour la recherche**



© Philippe Groscaux, MMSH

- 04 De Monocle au SGBm, coup d'œil dans le rétro
YVES DESRICHARD
- 06 Les mutations du marché des SGB et les questions qu'elles soulèvent. Ce que révèle (et confirme) l'enquête Tosca 2018
MARC MAISONNEUVE
- 10 La Fulbi : un « club des clubs utilisateurs »
DIDIER THEBAULT et XAVIER GUILLOT
- 14 Le jeu de l'oie du SGBm
SANDRINE BERTHIER
- 16 L'Abes au service du SGBm aujourd'hui et demain
SERGE GENOT
- 17 À Toulouse, ascension obstinée
LOÏC DUCASSE
- 18 Abes, ADBU, SGBm : quelques lettres pour un grand projet partagé
VALÉRIE NEOUZE et JULIEN SEMPÉRÉ
- 20 Alignements des données : s'habituer à finir plus... sans finir
RENAUD AÏOUTZ
- 22 Un SGB comme catalyseur de modernisation. L'expérience de l'Université de Liège
FRANÇOIS RENAVILLE
- 24 Choix et usage d'un SIGB dans une petite bibliothèque : l'exemple de l'ENTPE
BERNARD TEISSIER

Ar(abes)ques

REVUE TRIMESTRIELLE DE L'AGENCE BIBLIOGRAPHIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
227, avenue du Professeur-Jean-Louis-Viala, CS 84308, 34193 Montpellier cedex 5
Tél. 04 67 54 84 10 / Fax 04 67 54 84 14 / www.abes.fr

Directeur de la publication : David Aymonin.

Coordination éditoriale et secrétariat de rédaction : Danièle Stantcheva (dstantcheva.abes@free.fr).
Comité de rédaction : Christophe Arnaud, Yves Desrichard, Jean-Marie Feurtet, Christine Fleury, Philippe Le Pape, Laurent Piquemal, Marie-Pierre Roux, Bertrand Thomas.

Conception graphique : Anne Ladevie (anneladevie.com). Impression : Pure Impression

Couverture : Five male trapeze artists performing at a circus, Calvert Litho Co., c.1890.

Source : Library of Congress Prints and Photographs Division
www.loc.gov/pictures/resource/cph.3g13567/

Revue publiée sous licence Creative Commons CC BY-ND 2.0 (Paternité - Pas de modifications) sauf pour les images qui peuvent étre soumises à des licences différentes ou à des copyrights.
Les opinions exprimées dans Arabesques n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

ISSN (papier) 1269-0589 / ISSN (web) 2108-7016

Ensemble, construisons le service public de la donnée

A quelques semaines des Journées Abes 2018, l'ensemble des réseaux de l'Abes poursuit sa paisible révolution. Nous passons ensemble – et à des vitesses différentes, certes, mais le mouvement est bel et bien lancé – de la maîtrise classique des outils de signalement et de gestion de documents à l'adoption d'outils de type SGBm intégrant



le soient tout autant. Pensé par toute l'Abes, enrichi des avis du conseil scientifique et de la commission SSI de l'ADBU, ce projet d'établissement sera mis en consultation auprès des professionnels de l'information et de la documentation, en France et à l'étranger. Nous comptons sur

Rénover, pour échanger plus vite et mieux les masses de données qualifiées dont les réseaux ont besoin pour servir leurs utilisateurs.

.....
nativement les ressources électroniques, mais aussi à la transition bibliographique qui conduit à l'engagement volontariste dans la maîtrise des identifiants et des référentiels d'autorité, dont le poids et le rôle croissent au fur et à mesure que nous nous immergeons davantage dans le web de données.

Cette profonde transformation a bel et bien commencé, comme le démontre ce numéro d'*Arabesques* consacré aux évolutions des systèmes de gestion de bibliothèque. Mais elle est loin d'être achevée et beaucoup de questions sont ouvertes, et n'ont reçu que des ébauches de réponses à ce stade.

Qu'importe ! Plutôt que de nous en inquiéter, nous devons nous réjouir de pouvoir participer à l'invention de nouveaux concepts et de nouveaux usages de l'information. Aidée dans son analyse et sa réflexion par les récents rapports publiés par l'IgB¹ et par l'Hcéres², l'Abes s'est attelée à la rédaction de son plan stratégique 2018-2022. Ses objectifs les plus ambitieux portent sur la rénovation du « réacteur » de l'Abes, pour qu'il devienne capable d'échanger plus vite et mieux les masses de données qualifiées dont les réseaux ont besoin pour servir leurs utilisateurs, et co-construire les services basés sur des données ouvertes, et des technologies qui

.....
les étapes et la démarche pratique qui nous permettront de concevoir et mettre en place le système d'information dont l'univers de l'IST a besoin.

Un système qui garantisse les fonctions de base sur lesquelles chaque bibliothèque construit son activité : acquérir, signaler, communiquer, conserver, tout en rendant possible l'amélioration et l'enrichissement des données et des métadonnées afin de leur donner du sens et de les rendre exploitables par les outils de découverte, mais aussi par les environnements numériques comme Istex, ScanR, Isidore, Europeana, et bien d'autres.

Dire que le futur des systèmes de bibliothèque rejoint celui des outils de découverte n'est sans doute déjà plus un sujet – le livre blanc de Marshall Breeding³, publié en 2015, peut en tout cas être lu ainsi. L'enjeu est désormais de savoir comment constituer le « grand index » des ressources afin, d'une part, de nourrir les outils de découverte – commerciaux ou libres, mais aussi, au-delà des métadonnées, pour que le texte intégral et le multimédia puissent être explorés, annotés, sémantiquement analysés, enrichis d'identifiants d'autorité. La question posée aux professionnels de l'information a changé : elle n'est plus seulement « puis-je lire tel document ? » mais « puis-je analyser tous ces documents ? ». Nos savoir-faire et nos métiers nous ont préparés à répondre OUI.

DAVID AYMONIN
Directeur de l'Abes

[1] Le rapport de l'Inspection générale des bibliothèques, intitulé *Les nouveaux modes de coopération entre l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur et les établissements dans le cadre du Système de gestion de bibliothèque mutualisé*, rédigé par les inspectrices Joëlle Claud et Isabelle Duquesne à la demande du MESRI, est consultable sur tinyurl.com/rapp2018-igb

[2] Rapport d'évaluation de l'Abes par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres), mars 2018. <https://tinyurl.com/ybqvt9s>

[3] Marshall Breeding. The future of library resource discovery. White paper. NISO, février 2015.



Consultez le programme des Journées Abes sur tinyurl.com/JourneesAbes2018-programme

De Monocle au SGBm, *coup d'œil dans le rétro*

D'aucuns pensent encore que le monde numérique a une toute jeune histoire et (hélas !) agissent en conséquence. La présence du numérique en bibliothèque nous renvoie, en réalité, un demi-siècle plus tôt, et dans un précédent millénaire...

Le projet de Système de gestion de bibliothèque mutualisé (SGBm) porté par l'Abes s'inscrit dans une série d'évolutions informatiques, fonctionnelles, mais aussi politiques, qui remontent aux années 1970. C'est en effet alors que fut élaboré, par Marc Chauveinc (1929-2014) et son équipe, à la bibliothèque interuniversitaire de Grenoble, le premier format français de données bibliographiques, Monocle (Mise en ordinateur d'une notice catalographique de livre).

LE CATALOGUE D'ABORD !

Cette première tentative est significative de la préoccupation majeure des bibliothèques universitaires tout au long des années 1970 et 1980 : l'informatisation de leur catalogue (tandis qu'à la même époque, pour le dire schématiquement, les bibliothèques publiques se souciaient avant tout d'automatiser les fonctions de prêt). En découlent un certain nombre d'initiatives nationales, aujourd'hui largement oubliées, comme l'automatisation de l'Inventaire permanent des périodiques étrangers en cours (IPPEC), l'un des ancêtres du Sudoc-PS, ou le Catalogage national centralisé (Canac), première expérience de catalogage partagé, qui fournissait aux bibliothèques non des données informatisées, mais des fiches papier issues de données informatisées. Dans les années 1980, les progrès informatiques permettent d'envisager en local, avec des mini-ordinateurs, et non de manière déportée comme c'était jusqu'alors l'habitude¹, la gestion informatisée de données et de fonctions propres aux établissements documentaires. Se développent en parallèle des catalogues collectifs encore centralisés et des sources de catalogage qui permettent aux établissements de récupérer dans leurs systèmes locaux les données qui les concernent. Pour les premiers, on peut citer le Pancatalogue, précurseur du Sudoc, qui voit le jour en 1987 ; pour les secondes et pour s'en tenir aux outils encore vivants, OCLC, créé dès 1967, mais qui connaît dans ces années-là une expansion considérable.

PC CONTRE SIGB

En bibliothèque universitaire, c'est à la fin des années 1980 que l'informatisation locale commence à se professionnaliser, après nombre de tentatives

autour de « produits maison » conçus et mis en place souvent en dehors de toute préoccupation normative. Politiquement, le ministère en charge de l'enseignement supérieur concentre ses efforts autour de deux tentations contradictoires. D'un côté, des logiciels monofonction (les noms de Mobibop et Mobicat rappelleront des souvenirs aux professionnels à présent proches de la retraite !), installés sur les tout nouveaux² « ordinateurs personnels » ou PC ; de l'autre, des produits élaborés à partir d'une autre idée : le système intégré de gestion de bibliothèque, ou SIGB. Ils vont très vite supplanter les premiers.

Le concept est, en effet, simple et pertinent : saisir une seule fois des données qui pourront ensuite être partagées pour différents usages. Par exemple, les données bibliographiques, utiles aussi bien pour la gestion des acquisitions, la consultation du catalogue, la gestion des prêts, les lettres de réclamation, etc.

L'avancée des SIGB n'aurait pas été possible sans les systèmes de gestion de base de données, ou SGBD. Apparus dans les années 1960, ils ont été largement perfectionnés durant les deux décennies suivantes, notamment avec les bases de données relationnelles. Autour d'une base de données unique³ s'agrègent différents modules pour les fonctions essentielles : acquisitions, gestion bibliographique, circulation des documents, bulletinage des périodiques, accès en ligne au catalogue, statistiques...

La première bibliothèque française à voir ses fonctions internes entièrement informatisées avec un SIGB est probablement la médiathèque de la Cité des sciences et de l'industrie, dès son ouverture, le 13 mars 1986. Encore cette première n'est-elle rendue possible que par la cohabitation de Medicis, élaboré (presque) par un seul homme⁴ avec Geac (General Accounting and Computing), commercialisé à partir de 1977⁵. À Geac le prêt et le catalogue en ligne, à Medicis les fonctions internes.

Medicis est cependant rapidement abandonné par le ministère en charge de l'enseignement supérieur, et le marché des SIGB laissé aux fournisseurs privés, qui vont, jusqu'au début du XXI^e siècle, s'efforcer de faire évoluer leurs produits à l'aune de la révolution informatique en marche : interfaces plus conviviales, utilisant les acquis du système d'exploita-

[1] Notamment par le biais des mal nommés « centres de calcul », comme le CINES (Centre informatique national de l'enseignement supérieur), qui gère une partie des applications de l'Abes.

[2] Le premier microordinateur grand public est commercialisé par IBM en 1981.

[3] La réalité informatique est souvent plus contrastée.

[4] Michel Boisset (1933-2013), qui a été, entre autres, le directeur du Bureau pour l'informatisation des bibliothèques.

[5] Logiciel d'origine canadienne, GEAC a notamment été utilisé par la Bibliothèque nationale pour ses premières tentatives d'informatisation.

tion Windows, de Microsoft (plus rarement, des outils développés par Apple), gestion en temps réel des données (au lieu de mises à jour en différé), interrogation à distance du catalogue, etc. Dans les années 1990, deux changements de paradigme vont amener les SIGB à des évolutions si profondes qu'elles vont, peut-être, précipiter leur disparition dans un proche avenir.

ACCÈS À... TOUT

Le premier changement de paradigme est la généralisation, à partir de 1990-1991 et de la mise en place de Renater (Réseau national de télécommunications pour la technologie, l'enseignement et la recherche), de l'accès,

via Internet, à... tout, ou presque : les données, les documents, le courriel, des services. Les fournisseurs de SIGB, comme tous les autres prestataires informatiques, vont s'efforcer de rendre leurs produits « compatibles Internet », tout à la fois en termes d'accès, d'interfaces et de technologies. Au-delà du protocole TCP-IP, qui fonde, *stricto sensu*, Internet, ce sont les apports du WWW, le World Wide Web, qui vont être, dans le meilleur des cas, véritablement exploités, plus fréquemment détournés ou usurpés, dans les nouvelles versions des SIGB. On verra beaucoup d'« interfaces Web » pour l'interrogation du catalogue ou le catalogage qui n'auront de Web que le nom. Vingt-cinq ans plus tard, il n'est pas sûr que les standards du Web se soient vraiment imposés dans la conception des SIGB.

L'autre changement de paradigme majeur concerne la généralisation des ressources électroniques, désormais couplées avec leur accès distance.

Il n'est pas besoin, ici, de souligner qu'il s'agit là d'une « disruption », pour employer un vocabulaire à la mode, dont les effets sur les bibliothèques et leur fonctionnement sont déjà et seront plus encore décisifs dans les années qui viennent, notamment en termes d'usage.

ET LA PÉRENNITÉ ?

Pour ce qui est des SIGB, l'évolution est là aussi majeure. On passe d'un système qui, schématiquement, gérait des métadonnées de documents matériels à un système qui doit gérer en plus des documents numériques qui se décrivent eux-mêmes. Cela entraîne la nécessaire prise en compte de problématiques auparavant absentes, comme la gestion personnalisée des accès de tel ou tel type de public à tel ou tel corpus de documents. Sans oublier la gestion du stockage de ce type de document – et de



Source : Gallica - BnF

sa pérennité souvent hasardeuse, gestion qui, dans un monde de documents matériels, se limitait aux données d'exemplarisation – et non de documents proprement dits.

AT LAST, LE SGB MUTUALISÉ

Dans une lointaine réminiscence du fonctionnement hybride de la médiathèque de la Cité des sciences, on a tenté de déporter les problèmes spécifiques posés par la gestion des documents numériques et de leur accès sur des outils spécialisés, tels les ERMS (*electronic resource management system*), et d'assurer un lien, souvent bien improbable, avec les SIGB. Mais l'intrication toujours plus grande, pour les usagers, entre l'exploitation de la documentation en ligne et de la documentation matérielle, tout comme les soucis de cohérence documentaire (par exemple, pour ce qui est de la gestion complémentaire des abonnements, papier ou en ligne) obligent à repenser cette dichotomie, de toute façon peu satisfaisante aux plans fonctionnel, financier et technique. Cette nécessaire refondation explique la montée en puissance des SGB, qui se proposent d'englober cette hybridité dans un tout-informatique, qui se doit, en outre, d'être *responsive webdesign* (RWD) pour s'adapter aux smartphones et, bien entendu, stocké dans le *cloud* – l'informatique dans les nuages, autrement dit le stockage (dé)centralisé des données et des applications.

Il n'est pas sûr que la langue française sorte intacte de ces métamorphoses. C'est pourquoi on ne peut que souhaiter la réussite d'un SGB mutualisé, là où celle d'un *shared* SGB aurait pu laisser plus circonspect.

YVES DESRICHARD

Responsable du service Ressources continues, Abes
desrichard@abes.fr

Figure extraite de *Trois dialogues de l'exercice de sauter et voltiger en l'air...* par le Sr Archange Tuccaro, 1599.



POUR EN SAVOIR PLUS

Yves Desrichard, en poste à l'Abes, est l'auteur de *Cinquante ans de numérique en bibliothèque*, paru en novembre 2017 aux éditions du Cercle de la Librairie (Collection Bibliothèques).

Avec l'exécution des premiers marchés subséquents de l'accord-cadre SGBm préparé par l'Abes, l'informatisation des bibliothèques universitaires connaît un virage majeur. Devant l'offre de progiciels, les BU peuvent légitimement hésiter. Voici une analyse de l'évolution de ce marché, qui sera utile à tous ceux qui mènent une réflexion sur la conduite des projets de réinformatisation.

Les mutations du marché des SGB et les questions qu'elles soulèvent

C'est à partir de la fin des années 1980 que les universités françaises se sont engagées dans un premier cycle d'équipement en SIGB de leurs bibliothèques¹. Très nombreux, les différents projets sont lancés dans un contexte favorable. La majorité des offres est portée par des sociétés anglo-saxonnes ayant créé des filiales françaises (voir pages 8 et 9) Au début du XXI^e siècle, les grandes bibliothèques françaises sont largement équipées, mais les projets de réinformatisation restent peu nombreux. Le marché connaît alors une forte baisse entre 2000 et 2002, puis une légère remontée jusqu'en 2007, suivie d'une baisse ininterrompue². Pour les four-

des BU. Des conditions qui laissent craindre des consultations décevantes, tant du point de vue du nombre que de la qualité des offres, mais aussi des difficultés pratiques lors du déploiement des outils. Dans ce contexte, l'un des grands avantages de l'accord-cadre préparé par l'Abes a été de susciter l'intérêt des fournisseurs. Le regroupement des établissements et l'espérance de meilleures dotations ont en effet créé une forte mobilisation des entreprises, malgré une procédure de consultation qui leur imposait un investissement sans équivalent pour des projets de ce type.

D'un point de vue financier, la démarche engagée – achat groupé d'une solution couvrant un large périmètre fonctionnel – permet d'obtenir des prix unitaires plus bas pour les licences ou les abonnements comme pour les journées d'inter-

Dans un contexte où le secteur des bibliothèques universitaires pouvait paraître mineur, l'accord-cadre préparé par l'Abes a relancé l'intérêt des fournisseurs.

nisseurs de SGB, les temps sont moins souriants. Le marché du rééquipement étant bien moins lucratif que celui de l'équipement initial, sont opérés des rapprochements et fusions entre sociétés, ou bien, supprimant leurs filiales françaises, une gestion depuis le pays d'origine est mise en place.

LES BU, UN SECTEUR RELATIVEMENT MARGINAL ?

Depuis 2000, le marché des BU représente entre 4 et 6 % du volume des ventes, le volume brut étant passé de 150 ventes de produits en 2000 à moins de 70 en 2017. Le secteur des BU n'est donc plus jugé essentiel par de nombreux fournisseurs, les difficultés financières des universités alimentant chez eux un certain désintérêt. Pour les sociétés anglo-saxonnes, une grande partie des prestations d'assistance au déploiement est réalisée à distance. De leur côté, les éditeurs français, souvent rebutés par l'ampleur des développements à réaliser pour prendre en compte les spécificités des BU (gestion des ressources numériques, articulation avec les outils de l'Abes...), répondent rarement aux demandes

vention ou de formation. En revanche, si cette démarche garantit la conformité aux exigences fonctionnelles et techniques exprimées, elle ne garantit pas de baisse significative du montant des opérations, celui-ci incluant les prestations nécessaires au déploiement de la solution.

De 2012 à 2014, un gros travail a été réalisé par les établissements et l'Abes afin de formuler l'ensemble des exigences fonctionnelles puis, d'avril 2015 à octobre 2016, afin de valider la conformité des solutions. Ainsi les universités sont assurées, lorsqu'elles passent un marché subséquent avec les titulaires de l'accord-cadre, de retenir un produit conforme à leurs attentes.

On peut cependant regretter que la forme de cette consultation ait avantage considérablement les entreprises aptes à mobiliser d'importantes équipes informatiques. L'accord-cadre SGBm pourrait ainsi contribuer à la concentration du marché, un reproche formulé couramment aux acheteurs publics.

La définition du projet numérique. Cette démarche met l'accent sur le choix des outils. Or, comme dans tout projet numérique, il importe de mesurer au

[1] En 1991, la Sous-direction des bibliothèques rédigeait une méthode d'informatisation de la fonction documentaire, qui mettait l'accent sur la nécessité d'un projet structuré avant tout choix du logiciel

[2] Entre 2000 et 2018, le marché baisse de 19% en euros courants, soit une chute de 35% en euros constants.

préalable la pertinence de l'outil par rapport au service pour lequel il est déployé et, pour cela, définir les priorités et hiérarchiser les attentes fonctionnelles et techniques, ainsi que les mesures d'accompagnement et organisationnelles. En pratique, ce travail conduit à **affiner le projet d'établissement et à l'inscrire dans un cadre précis d'objectifs de service**. Dans le cas du projet SGBm, certains établissements pourraient être tentés de choisir l'une des solutions en renvoyant à plus tard la définition du projet numérique – ce qui risque de réduire les bénéfices attendus. Les établissements ont donc intérêt à conduire de véritables études de définition en préalable de la passation d'un marché subséquent, même si le choix des outils est déjà engagé.

Solutions en mode SaaS. Un point de vigilance spécifique concerne les solutions en mode SaaS, car les exigences du nouveau RGPD sont très lourdes dès lors que le titulaire héberge des données. Par ailleurs, comment suivront-elles les évolutions du SI d'une université qui a fait des choix différents du plus grand nombre? Les solutions en mode SaaS, surtout si elles couvrent un large périmètre fonctionnel et même si elles sont, en principe, « ouvertes », pourraient conduire à une uniformisation des projets – ce qui serait contraire à la logique d'autonomie grandissante des universités.

QUEL IMPACT DU PROJET SGBm SUR LE MARCHÉ? EXERCICE DE PROSPECTIVE

L'accord-cadre multi-attributaire a abouti à la sélection de quatre sociétés : Ex Libris, OCLC, Decalog et le groupement Linagora-BibLibre. En tant que titulaire des premiers marchés subséquents, Ex Libris est en mesure d'amortir les investissements engagés et proposer des conditions plus avantageuses pour les nouvelles consultations. Cette entreprise est donc en mesure de se voir attribuer un grand nombre de marchés, et le rapport de force, avantageux pour les établissements, établi par la passation de l'accord-cadre, se renverserait : un fournisseur pourrait se montrer moins enclin à réaliser de nouveaux développements à la demande de tel ou tel de ses clients. La participation à un club utilisateurs dans lequel chacun s'investira semble une condition nécessaire au maintien d'un rapport de force plus avantageux pour les universités.

Les autres attributaires de l'accord-cadre sont désormais porteurs d'offres plus crédibles aux yeux des établissements. Les récents succès de Decalog³ illustrent les avantages que chacun peut tirer de l'accord-cadre.

L'apparition d'une nouvelle famille de solutions *open source* pourrait changer la donne. Deux projets illustrent cette éventualité :

- le projet RERO ILS : conduit par le réseau suisse RERO, ce projet a pour but de créer un SGB basé sur Invenio 3 mis au point par le CERN. Il s'agit

d'une alternative au projet SLSP (Swiss Library Service Platform) dont la réalisation s'appuiera sur l'offre d'Ex Libris (Alma, Primo)*;

- le projet *open source* Folio (*Future of Libraries is Open*) : lancé en juin 2016 pour de premières livraisons en 2018, il est financé notamment par Ebsco et supporté par une large communauté. Ses mots d'ordre : innovation par la collaboration et évolutivité. Ainsi, après la baisse des coûts des matériels, celle des progiciels se poursuit et il est désormais possible d'espérer des réalisations plus pérennes et évolutives que celles des éditeurs traditionnels. Avec de telles solutions, la création de valeur se déplace, d'une part, vers les données (l'implication d'Ebsco dans le projet Folio n'est probablement pas le fruit du hasard) et, d'autre part, vers les services. À cette aune, l'accord-cadre SGBm peut sembler s'inscrire dans une approche datée, reflet des projets conduits ces dernières années.

➤ **Twelve Asian acrobats performing.** Calvert Litho Co., c. 1890.



Source : Library of Congress Prints and Photographs Division

Dans un récent article⁵, deux directeurs de BU américaines appellent les établissements à s'engager dans des coopérations ayant un impact direct sur la réussite des études et la réduction du pourcentage d'étudiants abandonnant leurs études. Ils citent de nombreux projets, dont certains en rapport avec l'accessibilité numérique, l'*open access*, la mise en valeur des contenus originaux produits par l'établissement, l'archivage et la gestion des données de recherche... Les auteurs considèrent que les universités doivent s'engager dans de nouveaux modèles de collaboration, plus exigeants et plus forts, plaçant l'innovation au cœur des projets pour remplir leur mission de base : la réussite des étudiants. L'accord-cadre SGBm marque peut-être un terme à un cycle de mutualisation et donne le signal de lancement de nouveaux projets complémentaires, en synergie avec lui. ■

Voir l'enquête Tosca page suivante

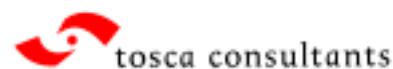


[3] INIST, CNAM, École supérieure du professorat et de l'éducation-Lille, BNU de Strasbourg, Université de Haute-Alsace.

[4] tinyurl.com/annonceexlibris

[5] Xan Arch and Isaac Gilman, (2017) «Innovating for Impact: The Next Evolution of Library Consortia», *Collaborative Librarianship*, Vol.9-4,

L'enquête annuelle 2018, analyse des chiffres



C'est en 1995 que Tosca Consultants lance son enquête annuelle afin de fournir à Livres Hebdo un recensement des logiciels pour bibliothèques, complétée d'une analyse des ventes. En vingt ans, l'offre s'est profondément transformée. Et le choix, pour les BU, est devenu d'autant plus complexe.

UN FORT RENOUVELLEMENT DES ACTEURS

Bien que le nombre de fournisseurs participant aux enquêtes annuelles soit resté apparemment stable (28 en 2000, 32 début 2018), un profond renouvellement a eu lieu :

- seulement 6 des fournisseurs participant à l'enquête en 2000 sont toujours présents sur le marché ;
- 18 fournisseurs n'ont plus d'activité de diffusion de logiciels métier ;
- certains fournisseurs ont disparu ou fait l'objet du rachat de l'activité « bibliothèques »¹ (voir encadré 3).

Sur le marché français, trois mouvements sont notables :

- les rachats d'entreprises par d'autres éditeurs en recherche de croissance externe (Decalog) ;
- l'émergence de prestataires open source spécialisés (BibLibre, Bibliissimo, Progilone...) proposant des services d'aide à l'installation et parfois l'hébergement associé ;
- la création de filiales de sociétés étrangères spécialisées (abonnement à des outils de découverte, autres services de valorisation des ressources numériques)². En 2017, les SGB et services en ligne auprès des BU sont diffusés par 12 fournisseurs ;
- prestations associées à des logiciels libres (4 fournisseurs) ;
- abonnements à des bases d'information ou à des logiciels en mode SaaS (4 fournisseurs) ;
- diffusion traditionnelle en proposant une licence de cession de droits d'utilisation (4 fournisseurs).

UNE OFFRE LOGICIELLE FOISSONNANTE

Au début de l'informatisation des bibliothèques, les SGB constituaient des systèmes fermés, monolithiques, prétendant couvrir la quasi-totalité des besoins de gestion et de catalogage des bibliothèques. L'avènement de nouvelles démarches commerciales et informatiques, de type logiciels *open source* ou offres en mode SaaS modifient le paysage en profondeur. Ainsi, en 2018, sur les 113 solutions référencées, on dénombre :

- 91 solutions en mode SaaS ;
- 27 produits dans une version gratuite, dont une majorité de produits *open source* ;
- 20 solutions conçues comme des produits tout-en-un, couvrant un périmètre fonctionnel large (SIGB, ERM, serveur SRU, OPAC nouvelle génération...) ;
- 49 produits spécialisés ne prenant en charge qu'un ou deux types de logiciel.

Cette multiplication des logiciels a incité les fournisseurs à concevoir des produits plus ouverts, ce qui a favorisé le développement d'API et de webservices. Un effort d'interopérabilité ayant largement contribué à l'amélioration des produits, notamment celle des OPACS qui, une fois disjointes du SGB, ont pu intégrer les fonctionnalités des « catalogues de nouvelle génération » (recherche « à la Google », navigation à facettes, enrichissements des notices...).

SE POSER LES BONNES QUESTIONS

En préalable à tout projet de réinformatisation, les bibliothèques se trouvent devant une offre extrêmement variée et complexe, qui oblige à se poser plusieurs questions :

- Faut-il s'orienter vers une offre *open source* ? L'*open source* d'éditeur – non supporté par une communauté de développeurs – est-elle adaptée ?
- Faut-il privilégier une offre SaaS, un hébergement en interne ou externalisé ?
- Quelle autonomie et quelle garantie de réversibilité ?
- Les offres SaaS garantissent-elles la bonne application du règlement européen de protection des données (RGPD) ?
- Quelle garantie pour une bonne intégration dans les SI des établissements ?
- Faut-il composer son SGB par assemblage de produits diffusés par différents fournisseurs en essayant de retenir le meilleur des logiciels dans chaque catégorie ? Comment dans ce cas organiser les achats et la maîtrise d'œuvre avec son volet de coordination des prestataires ?
- Comment organiser un projet de déploiement avec un fournisseur qui propose uniquement des interventions à distance, y compris la formation ?

Autant de choix auxquels d'importants enjeux sont associés : qualité des services pour les étudiants et enseignants-chercheurs, délais de mise en œuvre, complexité de l'exploitation des outils, stabilité du système d'information, appropriation des outils par les équipes...

À elle seule, la complexité de ces choix constitue un puissant levier pour des projets d'achat groupé du type de celui réalisé dans le cadre du SGBm.

[1] Notons qu'il s'agit uniquement d'entreprises françaises.

[2] Ebsco Information Services créée en 2003 ; Swets Information Services qui a depuis cessé son activité. ProQuest a choisi d'appuyer son développement sur Ex Libris Group, avec lequel elle a fusionné.

MARC MAISONNEUVE

Tosca Consultants
marc.maisonneuve@tosca.com

1. LES LOGICIELS RETENUS PAR LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES EN 2000

FOURNISSEURS	PROGICIELS VENDUS AUX BU	NATURE DE CES VENTES	SITUATION ACTUELLE DES FOURNISSEURS
BNT Technologies	Biblio-Tech (31 ventes)	Systèmes de gestion	Entreprise radiée le 25/08/2011
CRDP Poitou-Charentes	BCDI 2 Spécial (22 ventes) et BCDI 2 Internet (15 ventes)	de bibliothèque destinés à des	Fusion de l'établissement public au sein du Réseau Canopé le 26/12/2014
Cadic	Ex-Libris (21 ventes)	bibliothèques d'UFR ou à des bibliothèques	Passage de relais à la société Cadic Services créée le 15/03/2010
GB Concept	Alexandrie (17 ventes)	de recherche	Société toujours en activité
Archimed	Book-Line, MASC, AIE... (15 ventes)		Société toujours en activité
Pulcra CD Média	CD Control Pack, Web Control Pack, Statistiques Control Pack et S.A.M.I (11 ventes)		Entreprise radiée le 25/10/2013
SARL Alain Weber Informatique	Arbèles et Nautila (7 ventes)	Systèmes de gestion des ressources	Entreprise radiée le 18/06/2015
EI Audiovisuel	Mmédia View (1 vente)	numériques	Passage de relais à INEO media system et activité bibliothèque reprise par Bibliomondo
Média D.O.C.	Discobole CD et Discobole Internet (1 vente)		Entreprise radiée le 03/09/2014
Epixtech France SA	Horizon (3 ventes)		Devenue SirsiDynix, l'entreprise ne semble plus disposer de services techniques en France.
Datapoint	Aleph 500 (2 ventes)		Jugement de clôture après cession rendu le 12/09/2007. Diffusion reprise par Ex Libris France
DRA MultiLIS	Taos (1 vente) et Taos DRA Web2 (2 ventes)	Systèmes de gestion de bibliothèque destinés à des BU	Devenue SirsiDynix, l'entreprise ne semble plus disposer de services techniques en France.
Sinorg	AB6 (1 vente)		Passage de relais à GFI progiciels qui ne semble plus diffuser de système de gestion de bibliothèque.

2. LES LOGICIELS ET SERVICES EN LIGNE RETENUS PAR LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES EN 2017

FOURNISSEURS	PROGICIELS VENDUS AUX BU	NATURE DE CES VENTES
EBSCO Information Services	13 abonnements à Full Text Finder, 11 à EBSCO Discovery Service et 1 à Stacks	Abonnement à des bases d'information
PMB Services	12 prestations associées à PMB et 1 à Bibloto (automate)	Systèmes de gestion de bibliothèque destinés probablement à des bibliothèques d'UFR ou à des bibliothèques de recherche
Réseau Canopé	9 abonnements à e-sidoc et 2 à BCDI 2018	
GB Concept	3 vente d'Alexandrie	
SAS Bibliissimo	1 contrat de prestation pour WaterBear	
AFI-BibLibre	6 prestations associées à Koha, 3 à Matomo et 2 à Coral	
Decalog	4 ventes de Sebina OpenLibrary	
Ex Libris	Une partie des 15 abonnements à Alma	
OCLC BV	2 ventes de WorldShare ILL	
BiblioMondo France	1 vente de PortFolio	
Infor France SAS	1 vente d'Iguana	
Arkhenum	1 abonnement à Limb Gallery Saas	CMS destiné à une BU
AFI-BibLibre		Gestionnaire de bibliothèque numérique
BiblioMondo France		

3. LE PROFOND RENOUVELLEMENT DES ACTEURS DU MARCHÉ

Rappelons que lors des tout premiers équipements, les BU françaises s'étaient tournées quasi exclusivement vers des systèmes anglo-saxons, dont les qualités avaient eu le temps de se faire connaître. Notons toutefois que la popularité d'un logiciel influence parfois l'appréciation de ses caractéristiques, et Dynix, par exemple, qui s'est largement diffusé dans les BU françaises, était plutôt adopté, aux États-Unis, par les bibliothèques publiques. Rapprochements, fusions, abandons de filiales françaises se sont succédé depuis 2000.

EXEMPLES DE RAPPROCHEMENTS DEPUIS LES ANNÉES 2000 :

- Sirsi Corporation et Data Research Associates Inc. en 2001,
- Dynix Corporation et Sirsi Corporation en 2005,
- Ex Libris Corp. et Endeavor Information Systems en 2006,
- Innovative Interfaces Inc. et VTLS en 2014,
- ProQuest et Ex Libris Group en 2015...

FOURNISSEURS PRÉSENTS EN 2000 AYANT FAIT L'OBJET DU RACHAT DE LEUR ACTIVITÉ BIBLIOTHÈQUE :

- Opsys (racheté par Archimed)
- Atalante, RII Diffusion et Ever (rachetés par Decalog).

LES SIX ENTREPRISES TOUJOURS PRÉSENTES SUR LE MARCHÉ FRANÇAIS EN 2017 :

- Archimed,
- AFI,
- C3RB Informatique,
- Decalog,
- GB Concept,
- Microbib.

La Fulbi : un « club des clubs utilisateurs »

Les évolutions des SIGB répondent-elles aux attentes de ceux qui s'en servent ? Sur cette question, la Fulbi fait entendre la voix des utilisateurs de logiciels pour bibliothèques, documentation et information, dont elle fédère les associations depuis 1990. Un « club des clubs utilisateurs » au cœur des évolutions du métier et de l'informatique.

Cinquante ans d'évolution de normes et de formats, depuis le premier MARC aux États-Unis jusqu'à InterMarc-ng de la BnF et la « famille FR », FRBR, FRAD, FRASAD, « LRM »¹... Cinquante ans de progrès informatique, depuis l'article « The Computer as a Communications Device »² jusqu'à l'utilisation quotidienne des réseaux sociaux, des smartphones, de l'Internet des objets... Cinquante ans d'évolution du métier de bibliothécaire, depuis le rapport de 1968 sur la lecture publique en France³ jusqu'aux fab-labs en médiathèques... Indéniablement, nos professions accompagnent les évolutions sociétales et technologiques.

LES SIGB ET NOS NOUVEAUX BESOINS

Environ 3 400 établissements documentaires de l'enseignement supérieur, principalement universitaires, 7 500 bibliothèques de lecture publique, 97 bibliothèques départementales de prêts sont répartis sur le territoire national : les bibliothèques demeurent le premier réseau culturel sur le territoire. Selon l'enquête annuelle menée par le cabinet de conseil Tosca Consultants (voir page 8), le marché est stable en valeur, avec un total de 37 M pour 2017 comme pour 2016. En volume, le nombre de produits vendus serait de 1 367 contre 1 404 en 2016 ; 43 systèmes de gestion de bibliothèque diffusés par 34 entreprises représentent 95 % de ce marché.

L'offre d'outils pour les bibliothèques s'est étoffée. Les SIGB sont complets et prennent en compte l'ensemble des processus du circuit du document : les acquisitions (de la suggestion, la commande et le suivi budgétaire jusqu'à la réception), le catalogage, la pratique du catalogage par dérivation, intégrant la notion de fusion, complétion, saisie de données donnant naissance un nouveau mot le « cataliage », la circulation, le bulletinage et la gestion des usagers. D'autres outils répondant à de nouveaux besoins ont fait leur apparition. Ainsi, les catalogues en ligne permettent à l'utilisateur de rechercher et de réserver un ou plusieurs documents (OPAC). L'éditionnalisation est faite au travers des portails. Différents contenus sont mis à la disposition des usagers (sélections bibliographiques, agenda, horaires d'ouverture...), les

outils de découverte (Discovery Tools) agrègent les documents physiques et les documents numériques en un moteur de recherche unique. Une bibliothèque numérique gère une base de documents primaires et la base de références associées, elle dispose à la fois des fonctions de production et de consultation de ces bases. Les gestionnaires du prêt de livres numériques (logiciels prenant en charge tout ou partie des fonctions de gestion du prêt de livres numériques) sont apparus dans la foulée du projet Prêt numérique en bibliothèque (PNB) du CNL⁴. Ainsi, les SIGB donnent à présent accès à des ressources électroniques (films, livres, cours, presse...), aux prêts entre bibliothèques et à un portail éditorialisé, véritable porte d'entrée à tous les services de la bibliothèque, comme par exemple l'agenda des manifestations.

Aujourd'hui, les SIGB offrent aussi de nouvelles fonctionnalités et de nouveaux usages. En conséquence, de nouvelles exigences se posent aussi en termes de passation de marchés publics.

- **Le mode SaaS** (pour *Software as a Service*). L'utilisateur se connecte au SIGB via une url sécurisée. L'installation du progiciel n'est plus locale, mais déportée (chez le fournisseur du SIGB ou chez un hébergeur). La collectivité paie pour accéder au service, ce qui peut avoir un impact sur les marchés publics (investissement ou fonctionnement). Les avantages : les montées de version du progiciel peuvent être simplifiées, la plateforme étant maintenue et mise à jour, tous les clients profitant des évolutions. Reste à voir si ceci est un réel avantage, lorsqu'on connaît nombre de systèmes dont les modalités de vérification concernant les montées de versions sont perfectibles.

- **Les fonctionnalités « sociales »**. Les nouveaux portails incluent des fonctionnalités de type commentaires des utilisateurs, références vues par les autres lecteurs, etc. dont il faut encore définir l'usage, et l'appropriation par l'utilisateur.

- **La Transition bibliographique** vers le modèle de données FRBR-LRM devrait permettre des recherches non plus pléthoriques mais pertinentes.

[1] Pour comprendre les acronymes et abréviations des formats et modèles (MARC, FRBR, FRAD...), on peut se reporter au glossaire (p. 34-35) d'*Arabesques* n° 87, consacré au programme Transition bibliographique. LRM et InterMarc « nouvelle génération » y sont également traités (p. 18 et p. 21).

[2] L'article de Joseph Carl Robnett Licklider et Robert Taylor, publié dans *Science and Technology* en avril 1968, est disponible sur memex.org/licklider.pdf (en anglais).

[3] Impulsé par George Pompidou, ce rapport dégage les principes généraux d'une politique de lecture publique. Disponible sur tinyurl.com/1968-lect-publique

[4] Le dispositif PNB, qui s'appuie sur la plateforme réalisée par Dilicom, est exposé sur prenumeriqueenbibliotheque.fr/dispositif



The great Forepaugh & Sells Brothers shows combined. Phenomenal acts of contortion (détail), chromolithographie, s. n., 1899.

INTEROPÉRABILITÉ ET IDENTIFIANTS PÉRENNES

Parallèlement, de nouveaux modèles économiques se mettent en place sur le marché des SIGB et en 2018, les bibliothécaires ont des choix à faire, choix faits via la passation de marchés publics. Outre les spécifications techniques des systèmes d'exploitation du serveur ou des systèmes de gestion de base de données, l'offre s'est clairement scindée entre solutions propriétaires et logiciels libres et entre achat et abonnement à un service.

Une chose demeure essentielle : l'interopérabilité des données et les formats d'échange. Corédigée par un ensemble d'associations professionnelles, dont la Fulbi, en 2009, une charte des bonnes pratiques pour les transferts de données lors des changements de systèmes d'information a été signée et diffusée par les fournisseurs de logiciels. Une notion apparaît comme fondamentale : la récupération

d'identifiants pérennes dans les données des catalogues de bibliothèques – ISBN, ISSN ou EAN, mais aussi de notices de type ARK ou, pour les autorités noms propres, de type ISNI. Seule la récupération d'identifiants pérennes permet l'enrichissement des données du catalogue. C'est aussi une étape majeure dans la Transition bibliographique, comme l'a montré l'exemple du réseau des médiathèques de

Montpellier, qui a récemment aligné son catalogue sur les données de la BnF.

La Fulbi participe aux travaux du groupe Transition bibliographique et communique à ses membres les avancées ayant un impact sur les systèmes d'informations et les fournisseurs. L'incidence de la transition bibliographique et de l'écriture du code RDA-FR « en marchant », est majeure dans les établissements ayant une pratique forte du catalogage, tant en termes de formation aux normes de catalogage que d'adaptation des outils à l'évolution du code – on pense principalement aux agences bibliographiques nationales, aux établissements disposant de fonds patrimoniaux, ou encore de littérature grise.

Une notion apparaît comme fondamentale : la récupération d'identifiants pérennes dans les données des catalogues de bibliothèques, mais aussi de notices de type ARK ou ISNI.

Pour les structures utilisant la dérivation des données, cette incidence semblait moindre. Or la dérivation inclut l'intégration de données bibliographiques provenant de silos divers, opération qui induit une connaissance approfondie du format Unimarc.

Une bibliothèque de lecture publique, pour ses acquisitions, bénéficie généralement de notices ...

→ bibliographiques délivrées par son fournisseur de documents. Par exemple, pour importer de nouvelles notices, une bibliothèque peut disposer de trois silos de données, dans le cadre d'un marché dont les lots sont répartis par supports (les ressources numériques étant pour le moment traitées différemment). Ces silos, dans un premier temps, ne se croisent pas. Structuellement de nouvelles zones, sous-zones, indicateurs sont intégrés au format Unimarc. Pour ces éléments, les fournisseurs de SIGB sont contractuellement contraints envers leurs clients lors d'un marché en cours. Les clients, dans la phase de maintenance active, quant à eux, doivent consulter les points contractuels d'engagement de la société vis-à-vis des évolutions du format.

Les métadonnées liées à la mise en œuvre du code RDA. Le type de contenu et le type de médiation, en Unimarc, les zones de données codées 181, 182 permettent par exemple de proposer des catalogues en fonction de certaines caractéristiques. Ainsi, « textes en braille », « images tactiles », avec la zone définissant la forme de contenu en 106 : « textes en grands caractères ».

Le type de support, dans la zone 183 implémentée dans le catalogue du Sudoc⁷, complète les deux éléments précédents. Les données de la mention de publication ou production sont mises à jour dans RDA-FR. La BnF et le Sudoc ont fait le choix d'intégrer cette mise à jour dans leurs grilles de catalogue en Unimarc. La zone retenue est une zone à usage « local », la zone 219, en attendant la validation de la zone normative 214. Cependant, différentes difficultés se posent aux bibliothécaires et aux fournisseurs de SIGB : la temporalité de la zone 219 ; le choix du Permanent Unimarc Committee (l'instance de l'IFLA qui contrôle l'Unimarc) de valider, de surseoir, de refuser la création de la 214, ou d'accepter mais de modifier la structure ; les silos des fournisseurs de document qui, pour le moment, proposent la zone 210. Au-delà de la définition sur le système d'information de cette zone, les catalogueurs locaux sont à former.

Aujourd'hui, un établissement utilisant le module d'acquisition du SIGB importe une notice bibliographique en provenance de son fournisseur de documents, puis, mettant à jour, de manière automatisée, la notice avec les données de la BnF, dispose au final des deux zones, la 210 et la 219.

Les métadonnées d'enrichissement. La mention de responsabilité est complétée par sous-zone \$0 destinée à saisir un code international normalisé⁸ permettant d'identifier de manière univoque personnes et organismes. Cet élément pourrait permettre d'enrichir un catalogue par l'inclusion de la fiche de présentation de l'auteur en provenance du site de l'éditeur. Le code Isni devant être présent aussi dans cette fiche, un lien (automatique) permettant l'accès à la page « auteur » de l'éditeur peut être un pas. D'autres type d'enrichissements peuvent être harmonisés en export : bandes annonces, extraits sonores, premières lignes d'un roman, affiches, jaquettes...

Les métadonnées de traitements. Un module de commande intégré est proposé par des fournisseurs, en plus de celui des SIGB. Pour bénéficier d'une livraison rapide et disposer d'un circuit du document accéléré, sans double saisie des notices Unimarc, il faut des données locales harmonisées : prix unitaire public, prix hors taxe, taux de TVA, de remise, quantité commandée, cote... À l'intégration dans le SIGB, ces données permettent l'automati-

Des sessions dans le cadre de la formation continue sont consacrées à l'évolution des règles de catalogue : préparées par le groupe formation de la Transition bibliographique, elles sont assurées par les Centres régionaux de formation aux carrières des bibliothèques, l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, le Centre national de la fonction publique territoriale⁵.

LA METADONNÉE INDISPENSABLE

En dehors du champ de la FRBrisation, l'identifiant pérenne de la notice bibliographique et d'autorité du catalogue de la BnF est la donnée à conserver. L'identifiant pérenne est en zone 003 de l'Unimarc dans la notice d'origine, elle est reportée en 033 dans la notice de la base destinataire⁶.

Ce qui importe est l'usage potentiel de la donnée, l'intégration du 003 en 033 est un premier pas. Le SIGB doit fournir un outil qui permette la mise à jour des données : intégration de nouvelles zones bibliographiques ; mise à jour d'une notice autorité... Ceci de manière automatisée, avec un système de contrôle a priori et a posteriori qui permette d'annuler et/ou corriger la mise à jour.



Source : Library of Congress Prints and Photographs Division

→ **Thirteen men doing acrobatics.** Calvert Litho Co., c. 1891.

[5] Le détail des formations proposées est en ligne sur tinyurl.com/TB-formation

[6] Voir à ce sujet tinyurl.com/tb-Cavaliere-idARK

[7] Dans le guide en ligne du Sudoc, voir tinyurl.com/sudoc-zone183

[8] La page IFLA sur ce sujet : tinyurl.com/isni-ifla-prime-resp

sation de différentes tâches : à la réception de la commande et à l'exemplarisation, par exemple, la cote est reportée. Le document peut être équipé et mis en rayon. L'intérêt pour un fournisseur de SIGB est de proposer un service adapté à son client, en réduisant la double saisie (quantité, prix, cote...). Ces données étant exportées dans des zones de données locales identiques, il se prémunit contre des développements « à la carte », source de surcoûts et d'erreurs.

Les métadonnées de provenances diverses. Les données du catalogue de la BnF utilisées comme pivot sont intégrées après les données de commande. Le « cata-logueur » devient « cata-lieur », celui qui doit maîtriser la structure des données, celui qui doit suivre les évolutions du format Unimarc, voire du format InterMarc. Ceci pour préparer un modèle d'intégration/fusion/cumul des métadonnées. Pour les documents non soumis au dépôt légal, le cata-lieur reste un cata-logueur.

BAROMÈTRE D'ACCESSIBILITÉ ET FUTUR LABEL

Depuis 2015 est mené un travail sur l'accessibilité des logiciels utilisés en bibliothèque, « accessibilité » étant à prendre au sens du Référentiel général d'accessibilité pour les administrations (RGGA)⁹. En 2015-2016, à l'initiative du Service du livre et de la lecture du ministère de la Culture, un « baromètre de l'accessibilité numérique en bibliothèque » est lancé. Sa mise en œuvre est confiée à la société Tosca Consultants en collaboration avec PixFL, et en partenariat avec la Fulbi, la BnF, la BPI, les associations Réseau Carel, Valentin-Haüy et BrailleNet. Ont également été consultés pour ce baromètre Matthieu Faure (Open-S), Christine Le Mentec et Valérie Girouard. Sur la base d'une publication des performances des OPACS, il s'agit de souligner les forces et les faiblesses des outils présents sur le marché. Un classement des performances de ces outils et services en ligne associés devrait favoriser leur mise à niveau. La logique même de ce baromètre – mettre à profit la situation de concurrence pour que chacun mobilise les ressources nécessaires à la mise à niveau des outils – souligne la nécessité d'une démarche irréfutable.

Le protocole de réalisation de ce baromètre a été validé par le comité de pilotage de l'étude. Cette étude précise aussi qu'une grande responsabilité provient des clients : le baromètre étudie les capacités d'un produit, sa mise en œuvre dépendant de la qualification des rédacteurs. Sa prochaine édition est prévue au printemps 2019 ; la Fulbi travaille actuellement sur un label de l'accessibilité des solutions pour bibliothèques.

DE LA MODÉRATION... ET DE LA PASSION !

Comment prendre en compte les aspects légaux quant à la protection des données et aux nouvelles réglementations ? Nouveaux outils, algorithmes de recommandations, nouvelles réglementations, décrets d'application : la loi demande parfois que les progiciels évoluent et/ou que les usages changent.

Lors de l'assemblée générale de la Fulbi du 8 mars 2018, le président de la Fulbi a indiqué qu'il prenait contact avec les services de la CNIL au sujet de l'évolution de la norme simplifiée NS-009, qui concerne les traitements relatifs à la gestion des prêts de livres, de supports audiovisuels et d'œuvres artistiques et des consultations de documents d'archives publiques.

PRÉPARONS-NOUS !

Soyons prêts, fournisseurs et bibliothécaires, à relever les défis des prochaines années : enrichir nos catalogues avec plus de données, dynamiser nos portails avec des fonctionnalités sociales pour rendre les usagers acteurs des bibliothèques, appréhender un nouveau modèle de données (LRM) pour améliorer la pertinence de la recherche documentaire et la présence des bibliothèques sur le Web. L'avenir s'annonce passionnant !

DIDIER THEBAULT

Président de la Fulbi

XAVIER GUILLOT

Président de la Fulbi de 2014 à 2017

● ● LES MEMBRES ADHÉRENTS

La Fédération des utilisateurs de logiciels pour bibliothèques, documentation et information (Fulbi) a été fondée en 1990. Elle est en dialogue permanent avec, notamment, les constructeurs et concepteurs de logiciels.

En 2018, elle regroupe les associations régies par la loi du 1^{er} juillet 1901 suivantes : Aduloa (utilisateurs des logiciels OPSYS, Archimed) ; Aulib (utilisateurs des logiciels d'Infor Bibliothèques) ; Aulb (utilisateurs des logiciels de BiblioMondo) ; Ausidef (utilisateurs des systèmes informatisés de SirsiDynix) ; Club2e (utilisateurs des progiciels Everteam) ; Cuto (club des utilisateurs d'Orphée, de C3RB) ; KohaLa, qui a pour objet le développement, la documentation, la protection, la promotion, et la diffusion du logiciel libre de gestion de bibliothèque Koha.

fulbi

[9] Consultable sur referencess.modernisation.gouv.fr/rgaa-accessibilite



POUR EN SAVOIR PLUS

Sur le site de la Fulbi (www.fulbi.fr), la rubrique « Qui sommes-nous ? » offre une présentation exhaustive de l'association, ses statuts, ses membres, ses partenaires... Vous y trouverez aussi, bien sûr, un formulaire de contact.

et tentez d'atteindre le système



L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX: DÉJÀ À LA CASE 26 !

Après un long travail de nettoyage de la base catalographique et de recueil des besoins des quelque 50 bibliothèques de notre réseau, le chantier SGBm commençait : 1^{er} décembre 2016, publication du marché subséquent, signature en juillet 2017 ; novembre, début du travail avec le prestataire, Ex Libris ; décembre, lancement... Une année s'était écoulée et tout restait à faire !

Une année, c'est à nouveau notre horizon de projection : le passage en production est prévu fin septembre 2018 et l'activation de l'ensemble des fonctionnalités indispensables pour le début 2019. Et après ? Il y aura, c'est sûr, encore une bonne année de travail pour réellement habiter dans notre nouvel outil.

Nous sommes 57 personnes dans le réseau embarquées dans l'aventure : cinq dans le service de coopération, et 40 impliquées dans des groupes de travail thématiques ; 17 collègues font vivre le projet dans les 5 établissements partenaires. Nous sommes à présent au milieu du gué : les données de migration ont été livrées et la configuration reste à construire ; les premières formations ont eu lieu. L'outil de découverte est encore dans les cartons. Les premières intégrations commencent timidement à nous interroger sur les données lecteur. C'est pour nous un moment clé où nous prenons collectivement la mesure du changement en cours et des opportunités qui s'offrent à nous.

Comment résumer nos ressentis collectifs et individuels, la multitude de points de vigilance et d'enthousiasme rencontrés ? Je vous invite à jouer. Avec sa piste en spirale, ses allers-retours, ses hauts et ses bas, le jeu de l'oie m'a paru refléter la roue d'un tel projet. J'y ai semé quelques conseils et constats dans les cases importantes. Les autres cases sont émaillées de remarques inspirées par notre trajet au quotidien. Pour nous situer, je dirais que nous sommes à la case 26, important tournant mais si proche de la case 27 qui nous projetera vers l'avant. Il reste du chemin, et sans doute encore des surprises. Vivement la case 63 !

Bon jeu et bon SGBm à tous ceux qui s'embarqueront dans l'aventure !

SANDRINE BERTHIER

Responsable du Système d'information documentaire

Service de coopération, Université de Bordeaux
sandrine.berthier@u-bordeaux.fr

Le projet SGBm est dans sa phase de déploiement. Comment s'organise l'action de l'Abes à l'heure de la réinformatisation des établissements ? Un rapide point d'étape.

L'Abes au service du SGBm aujourd'hui et demain

L'action de l'Abes dans le cadre du projet SGBm porte sur deux axes, qui s'entremêlent au fil du temps. Jusqu'en 2020, l'Abes accompagne la réinformatisation des 45 établissements participant au groupement de commande¹, ce parallèlement au copilotage de plusieurs projets au long cours pour une synchronisation des SGBm avec les systèmes locaux et celui de l'Abes. Les établissements pilotes sont maintenant dans la phase de déploiement. Après une première entrée en production réussie à la BCSI (voir encadré), la confirmation de ce succès est attendue en mai et juin 2018, avec la mise en production de deux grands établissements pilotes, dont la migration est plus complexe et les contraintes de formation plus lourdes.

ACCOMPAGNEMENT ET PROJETS

Pour chaque vague, l'accompagnement s'organise selon **trois phases** : **1**) la passation du marché subséquent (MS) – l'Abes est responsable des MS et assiste les établissements dans la maîtrise d'œuvre ; **2**) le déploiement de la solution – l'Abes capitalise sur l'expérience des sites pilotes, et propose son aide à chaque étape ; **3**) la maintenance corrective et évolutive des solutions – en faisant valoir auprès des clubs utilisateurs internationaux les demandes des établissements français.

Cet accompagnement est structuré autour d'une organisation nationale comportant des comités de suivi des déploiements (un par session et par fournisseur), et des comités de suivi des évolutions (un par fournisseur).

Parallèlement, **neuf projets compagnons** ont été lancés², certains menés en étroite collaboration avec les fournisseurs. Trois portent sur l'accompagnement. Nous adaptons les dispositifs d'assistance à mesure que la réinformatisation avance. Les premiers tests de migration se sont déroulés correctement, mais les cas les plus complexes n'ont pas encore été abordés, le fournisseur s'étant écarté des recommandations du cahier des charges. Concernant la formation, l'expérience acquise dans chaque phase du projet par les sites pilotes a permis de préciser les besoins et de bénéficier d'un capital de connaissance partageable avec les nouveaux entrants. Il a été décidé de ne pas déployer de plateforme mutualisée, faute de demande jusqu'ici. Les projets d'audit sécurité et de mise en place de la sauvegarde nationale des données, bien que

commencés avec un peu de retard, sont en bonne voie. Les autres projets exploitent l'ouverture des solutions retenues par l'accord-cadre, qui seront synchronisées avec les flux du Sudoc. Cela se fera en deux temps : de manière asynchrone d'abord, puis synchrone pour s'approcher du temps réel.

La rénovation des interactions entre les SIGB et le Sudoc est inscrite dans le nouveau projet d'établissement de l'Abes³. Elle permettra à court terme d'élever le niveau de signalement des ressources électroniques dans les établissements, tout en réduisant la charge de catalogage courant.

2018 sera l'année de la mise en œuvre de quasiment toutes les fonctionnalités des SGBm dans le réseau des établissements membres du réseau Sudoc, mais aussi l'année au cours de laquelle les modalités de l'après-groupement de commande au-delà de 2020 seront décidées : accord-cadre N°2 ou modalité plus souple d'adhésion, via une centrale d'achat, ou autre chose encore ? C'est la capacité de l'Abes à apporter une valeur ajoutée, dans un contexte technologique renouvelé, qui guidera le choix de la meilleure solution.

SERGE GENOT

Directeur du projet SGBm, Abes
serge.genot@abes.fr

OUVERTURE À LA BCSI

Fin février, le premier SGBm, reposant sur la solution Ex Libris (Alma et Primo), ouvrait à la bibliothèque de la Cité des sciences et de l'industrie (BCSI). L'équipe projet indique que « tout s'est parfaitement déroulé » et relève la « forte implication de l'Abes » en phase préparatoire, ainsi que « la bonne conduite du projet (...) et la qualité de l'accompagnement proposé par Ex Libris ».

La BCSI met à disposition 120 000 documents, dont 10 % de ressources électroniques. Un « parcours de découverte » est proposé, à travers des sources, sélectionnées dans la base de connaissances Primo Central Index, parmi lesquelles Galllica, HAL, Persée, mais aussi Arxiv, HathiTrust... (cite-sciences-primo.hosted.exlibrisgroup.com)

[1] Chaque année, nous proposons deux sessions de « vagues » (<https://tinyurl.com/reinform-calendrier>)

[2] PREMIG (aide à la préparation de la migration des données), ASSMAR (assistance sur les marchés subséquents), FORSUP (formation et support – plateformes de partage...), SAUNAT (dispositif de sauvegarde nationale), INTNAT (intégration des applications nationales), BESOIN (coordination du recueil des besoins et outils internes partagés), AUDSEC (audit sécurité et données personnelles des applications SGBm), SYNSUD (synchronisation des échanges entre les SGB et le Sudoc), CATSUD (catalogage dans le Sudoc).

[3] Extrait du projet d'établissement: « (...) transferts réguliers en temps quasi réel entre Sudoc et systèmes locaux ; outils de catalogage full web (...); signalement dynamique et enrichi des ressources électroniques s'appuyant sur la base de connaissance BACON ; catalogue public rénové et intégrant les concepts LRM WEMI dans la recherche et les affichages ; toutes les mises à jour dans le Sudoc livrées aux systèmes locaux ; remontée dans le Sudoc des données locales ».

À Toulouse, ascension obstinée

Ici, la pente est forte et la route sinueuse, depuis cet après-midi d'août 2017 où s'est lancée la réinformatisation du réseau des bibliothèques de l'Université de Toulouse. Point d'arrivée d'une phase d'avant-projet de cinq ans mais aussi départ d'une course de haies de neuf mois. Le 1^{er} juin prochain, ce sera fait !

L'entrée dans le projet s'est faite, en septembre, par la formation des membres de l'équipe : une trentaine de personnes, issues des neuf établissements qui forment notre réseau, parmi lesquelles certaines impliquées dans toutes les étapes précédentes, d'autres dans quelques-unes, et d'autres encore dans aucune. Une appropriation d'autant plus cruciale, avec, hélas, un bilan mitigé, à l'unanimité des intéressés : une prise en main difficile de la base dite de bac-à-sable, un dispositif de formation insuffisant (cinq heures d'enregistrements vidéo en anglais, accompagnés de supports traduits dans un français émaillé de trouvailles syntaxiques).

Parallèlement, et dans un délai contraint voire raccourci, un lourd travail a été mené (de main de maître!) en toute autonomie par le SICD de Toulouse pour préparer questionnaires de migration et fichiers de données. Enfin, les mois de septembre et la première quinzaine d'octobre ont aussi été mis à profit pour répondre aux différents questionnaires de configuration utilisés par le prestataire pour paramétrer système de gestion et interface de recherche. Le caractère fédératif du réseau et le grand écart de fonctionnement entre les SIGB actuel et futur ont demandé de nombreuses heures de palabres – qui n'ont pas été vaines, puisque les fichiers complétés ont été fournis en temps voulu, et cela malgré un accompagnement relativement réduit : deux réunions d'une demi-journée et deux à trois cents pages de documentation, toujours dans la langue de Benny Hill. Ce travail a permis au prestataire de livrer le 9 novembre une version de pré-production de son système, c'est-à-dire une base de travail chargée avec nos données et paramètres ; puis, le 20 novembre, neuf interfaces de recherche publiques, à savoir une par établissement, doublée chacune d'une version « bac-à-sable ». La livraison de ces bases marque l'entrée dans la deuxième phase du projet : la vérification des données et de la configuration des fonctionnalités.

LA POSITIVE ATTITUDE

Les données issues du SIGB ont été correctement migrées, à l'exception de 500 notices bibliographiques dont nous restons sans nouvelles. La migration des ressources électroniques issues du résolveur de liens a, elle, été plus chaotique, puisqu'elle a donné lieu à la génération de dizaines de milliers de doublons. Les causes du problème seraient

identifiées. Puisse notre prestataire avoir raison !

La configuration ? Eh bien, elle nécessite encore d'être adaptée pour que les fonctions de recherche ou l'affichage détaillé des ressources soient conformes à nos attentes, ou pour que nos politiques de prêt puissent s'appliquer. Dans ce domaine, c'est plus d'une centaine de tickets qui a été créée.

Le travail sur les fonctionnalités a surtout consisté à rattraper le retard de compréhension accumulé depuis le démarrage. En décembre et janvier ont ainsi été produites des centaines de pages de procédure d'utilisation, qui plus tard se transformeront en livrables pour nos stagiaires. A ce propos, on ne dira jamais assez combien peut être grande la joie du bibliothécaire qui arrive enfin à envoyer à une commande ou à mettre en rayon un exemplaire. Modestes succès, mais ô combien revigorants.

S'ouvre maintenant la troisième et dernière phase du projet, sans doute la plus critique : la formation des utilisateurs professionnels. Quelques chiffres en résumeront l'ambition : environ 340 personnes formées, 12 stages élaborés, 123 sessions organisées pour un total cumulé de 137 jours de formation dispensés, entre le 12 mars et le 27 avril, puis au mois de juin.

On aura compris que la route est sinueuse car semée d'embûches, certaines prévisibles d'autres non, et que la pente est forte car le travail surabonde. Cependant, le moral de l'équipe, passé par des hauts et des bas, est encore bon, et l'impatience de mise, car « la route, elle est faite pour bouger, pas pour mourir » (proverbe picto-charentais).

Loïc DUCASSE

Chef de projet Réinformatisation
SICD de Toulouse-COMUE UFTMiP
loic.ducasse@univ-toulouse.fr

↓ Le saut avec la course à deux pas de la table, à un pied de la muraille », in *Trois dialogues de l'exercice de sauter et voltiger en l'air...* par le Sr Archange Tuccaro, 1599, p. 145r.



Source : Gallica - BnF

Abes, ADBU, SGBm : quelques lettres pour un grand projet partagé

Depuis son origine, le projet SGBm a été encouragé et suivi par l'Association des directeurs de bibliothèques universitaires (ADBU). Ambitieux, fédérateur, conforme à la tradition collective du réseau des directeurs de bibliothèques universitaires, ce projet de ré-informatisation à l'échelle du territoire national traduisait une approche volontariste portée par l'Abes et plébiscitée par les établissements.

Membre du comité national de pilotage du projet, le président de l'ADBU porte la voix des établissements, qui s'exprime par divers canaux, notamment auprès de la commission Signalement et Système d'information (SSI). Depuis la conception du projet et le lancement du dialogue compétitif, cette commission suit avec un intérêt déclaré l'avancée des travaux, menant l'exercice parfois difficile d'un dialogue constant entre le réseau des bibliothèques et les partenaires du projet, établissements pilotes et Abes. Conserver la cohérence entre les visées d'efficacité collective du projet et l'évolution des services et systèmes de l'Abes est son objectif premier : l'enjeu majeur et prioritaire du signalement partagé des ressources électroniques, les innovations technologiques nécessaires pour assurer la synchronisation des échanges de données entre les SGBm et le réacteur de l'ABES, la garantie d'un calendrier opérationnel en phase avec les urgences des établissements et les contraintes financières sont autant de points de vigilance permanents de l'ADBU.

Dans cette dynamique, l'ADBU apporte depuis l'origine une contribution multiforme : de la présentation publique et table ronde lors des journées Abes ou de journée thématique à la BULAC, aux côtés des sites pilotes lors de la commande d'études spécifiques, telle celle de coût SGBm d'octobre 2015. Elle s'attache ainsi à accompagner les établissements dans leur choix en promouvant un niveau d'information adapté et suffisant.

DES ATTENTES CLAIRES

Ce lien entre l'Abes et le réseau doit permettre une modernisation homogène des systèmes d'information au niveau du territoire national avec un enjeu double :

- établir un triplé gagnant : homogénéisation, performance et innovation. Si la ré-informatisation des bibliothèques universitaires s'impose avant tout comme un projet d'établissement, l'ADBU approuve l'Abes dans son rôle d'Agence bibliographique nationale pour permettre l'opportunité rare d'homogénéiser et améliorer les pratiques de signalement et de développer de nouveaux services, notamment sur les ressources électroniques, enjeux majeurs au cœur de cette dynamique. Garante du développement de standards (en lien avec la BnF et d'autres organismes internationaux) et de leur interopérabilité à l'échelle du réseau, l'Abes doit jouer un rôle central dans la performance collective de ce réseau en cours de rénovation.

- respecter la situation actuelle des bibliothèques universitaires et le rythme de leurs évolutions respectives ainsi que les contraintes des autres partenaires publics de l'Abes, aux calendriers et priorités différenciées.

Aux premiers rangs des attentes, le SGBm est né de la volonté d'intégrer nativement la gestion des ressources électroniques dans une chaîne collective de signalement. L'ambition est de ne pas renier la qualité qui démarque les données produites par le réseau de celles contenues dans des bases de connaissance commerciales, sans pour autant ignorer leur nécessaire prise en considération. Tout l'enjeu est de tirer le meilleur de ces réservoirs de données tout en maîtrisant l'enrichissement que nous en ferons collectivement. Dans un environnement très compétitif de la production, de la diffusion et de l'exploitation de la donnée, au cœur de nos métiers, l'action de l'Abes est fortement attendue par le réseau et

l'ADBU sur cette dynamique délicate, avec la confiance accordée à l'Agence qui a su créer le catalogue collectif Sudoc, dont la qualité n'est plus à démontrer.

Avec ce projet, un autre défi majeur, un risque collatéral pour ainsi dire, est apparu : celui de préserver un réseau national, riche de ses différences, et une communauté de pratiques à l'épreuve du temps jusqu'à présent. Ce réseau protéiforme s'est construit autour de la réussite du Sudoc, outil de signalement collectif et partagé. La nouveauté (toute relative) des supports numériques ne saurait provoquer un changement de paradigme non souhaité, fondé sur une incohérence non maîtrisée et entraîner l'atomisation de ce réseau malgré lui. Paradoxalement, en France, notre défi réside davantage dans les modalités de préservation d'un réseau qui a su conjuguer solidité et diversité, porté par des professionnels identifiés et reconnus que de sa construction à l'occasion du projet SGBm. Le cœur du projet porte donc sur une transformation conjointe de l'Abes et du réseau plus que sur un changement de positionnement, du local vers le national. Proposer et moderniser les services existants (Sudoc, thèses.fr, etc.) tout en innovant pour un réseau qui s'inscrit désormais dans un système d'échange de données à l'échelle internationale, telle est la difficulté actuelle que l'ADBU tient à souligner.

LE SGBm, UN CATALYSEUR DE CHANGEMENTS

Souvent présenté comme un changement de système d'information, avec la complexité inhérente à ce type de projet, le SGBm constitue aussi une opportunité de repenser les circuits de travail, optimiser les process et ouvrir une réflexion-action sur la Gestion prévisionnelle des emplois et



 **The Adam Forepaugh and Sells Brothers - America's greatest shows consolidated, c1898.**

des compétences (GPEEC) par le biais d'un projet « cœur de métier ». Le SGBm apporte un cas d'école séduisant pour substituer aux développements théoriques sur la transition entre formation continue des personnels et GPEEC la réalité d'une demande concrète et immédiate.

Nouveaux *process*, nouvelles compétences, nouveaux services : par la mise à disposition ou le développement d'API, de *widgets* ou de *webservices*, l'accompagnement de nouveaux services se poursuit dans le sens d'une meilleure intégration dans les environnements web des étudiants comme des enseignants-chercheurs. Le SGBm doit permettre d'accompagner l'agilité nouvelle attendue tant en termes de pédagogie que de recherche. Comme tout autre SI métier, le SGBm a vocation à s'inviter également dans l'urbanisation des SI des établissements, facilitant un interfaçage utile et nécessaire avec les SI RH, finances, recherche etc. dans un souci de fluidité et fiabilité des informations échangées et dans la recherche d'une potentielle économie en coût consolidé : mode Saas, mutualisation de compé-

tences, accélération et simplification des transferts d'information financière (via EDI) et de ressources humaines, mise à jour des données et services etc.

ÊTRE DE LA PARTIE, AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS ET AU CŒUR DES TERRITOIRES

Le projet SGBm s'est construit autour d'établissements pilotes qui disposaient d'un système d'information documentaire à moderniser à court terme ou d'une organisation en pleine transformation. Pour eux comme pour les établissements qui ont signé l'accord-cadre national auprès de l'Abes, il a fallu un travail de persuasion long et récurrent des instances de gouvernance des établissements, travail essentiel pour la réussite du projet.

Parce qu'il oblige à repenser ses pratiques, le SGBm est un levier d'accompagnement au changement pour s'adapter à une chaîne logistique, administrative et fonctionnelle qui a beaucoup évolué avec le développement des pratiques, du web et des solutions logicielles. Ce constat dépasse nos métiers : les

applications de gestion administrative sont aussi en pleine transformation. En prenant les devants, au cœur d'une réflexion large sur l'urbanisation des systèmes d'information au sein des établissements de l'ESR, les bibliothèques peuvent en devenir acteur, en faisant valoir leur culture de la validité de la donnée et de son interopérabilité. C'est aussi la simultanéité d'une ré-informatisation métier largement partagée sur un territoire et pilotée par une Agence nationale qui donne aux bibliothèques l'opportunité de participer d'une évolution générale pour y inscrire leur métier plutôt que de la subir.

UN SUIVI SUR MESURE POUR UN PROJET NATIONAL

Au-delà de la documentation et de l'IST, c'est la problématique plus générale de l'évolution des métiers et des organisations que le SGBm permet de toucher du doigt : en favorisant l'interfaçage avec les autres SI métiers par un biais basiquement informatique, en invitant à s'interroger sur les périmètres respectifs des SCD et autres bibliothèques de l'ESR avec les directions de la recherche, de la vie étudiante etc., en rapprochant les filières administratives, bibliothèque et ITRF, le SGBm invite à interroger l'étanchéité actuelle des métiers et des organisations au sein des établissements, à oser parfois des néologismes comme le nécessaire « désilotage » des métiers.

Fondé sur un socle de notre métier, la qualité des données, et sur l'évidence d'un réseau de professionnels investis et emmenés par l'Abes, le SGBm se présente comme un projet de service plus que comme un simple projet de ré-informatisation, aux enjeux majeurs de positionnement dans les établissements ou au sein d'un territoire, d'inscription volontariste dans un schéma désormais international d'échange des données, d'évolution de métiers et d'organisation. Sous réserve d'une ambition active et partagée par le réseau dans toute sa diversité et l'Abes, mais respectueuse des calendriers et contraintes de chacun.

VALÉRIE NEOUZE

*Directrice du Service commun
de la documentation*

Université Paris Descartes

*Responsable de la commission Signalement
et systèmes d'information de l'ADBU
valerie.neouze@parisdescartes.fr*

JULIEN SEMPÉRÉ

*Chef de projet Learning Center
Université Paris-Saclay*

Membre du groupe ADBU SSI

julien.sempere@universite-paris-saclay.fr

Alignements des données : s'habituer à finir plus... sans finir¹

Comment, dans le contexte de FRBRisation progressive, commencer le chantier de l'alignement des données, qui ne peut plus être repoussé ? Le groupe Systèmes & données du programme Transition bibliographique a créé et expérimenté, avec le Département des métadonnées de la BnF, un logiciel libre qui tire parti des bases et API de la BnF et du Sudoc.

Le programme Transition bibliographique a été lancé en novembre 2015, un an après la publication du communiqué officialisant la position française par rapport à RDA. Ce sont donc plus de deux ans qui se sont écoulés, et même quatre, si l'on considère les prémices de l'adaptation du code RDA à l'analyse catalographique française. Ce programme ambitieux est un défi pour les acteurs des systèmes d'information documentaire et des données bibliographiques. Ils pourraient soit être tentés d'adopter une attitude d'attentisme (tant que le code RDA-FR n'est pas complet et de nouveaux formats d'échange entérinés) ; soit, pour ceux qui sont allés plus vite dans la FRBRisation de leurs catalogues, se confronter à l'écueil de l'ensilotage et de la perte des liens avec les métadonnées des agences bibliographiques.

Or, tout avance en parallèle – évolutions de l'Unimarc, projet Interimarc-NG, publication de RDA-

FR, FRBRisations itératives ou/et incrémentales des agences – et l'écosystème doit s'adapter à un contexte nouveau.

UNE PÉRIODE DE COHABITATION

Le choix français étant celui de la transition plutôt que de la rupture, les éléments du code RDA-FR sont publiés chapitre après chapitre plutôt qu'en une unique livraison. Et, bien qu'une étape importante ait été franchie en août 2017 avec l'annulation de la norme Afnor NF Z 44-061 (remplacée par le Chapitre 9 – Identification des personnes de RDA-FR), une phase de cohabitation délicate s'est désormais ouverte.

De plus, une fois des éléments du code RDA-FR publiés, leur mise en application ne peut être que progressive. En effet, trois conditions, au moins, doivent impérativement être remplies : leur implémentation au sein de l'outil de production ; la formation des catalogueurs ou « rédacteurs de métadonnées » ; et, pour accueillir les nouvelles zones, l'évolution des formats d'échange – Unimarc dans le contexte français, mais rappelons que la BnF propose également un Interimarc de diffusion. Dans ce contexte mouvant, la décision de l'Abes et de la BnF d'adopter un calendrier commun pour l'application des mises à jour de RDA-FR avec une synchronisation prévue à partir de janvier 2019 a produit un « choc de simplification » pour les ré-utilisateurs, c'est-à-dire les éditeurs et administrateurs de SIGB et de métadonnées.

LES LIENS QUI LIBÈRENT NOS DONNÉES

Pour autant, la situation n'est pas totalement stabilisée, comme l'a montré, en 2017, l'imbroglio autour de la proposition, émise en 2016 par le Comité français Unimarc, d'une zone 214 – pour les éléments de l'ex-zone de l'adresse – refusée par le Permanent Unimarc Committee². Cet état de fait a contraint les agences et leurs ré-utilisateurs à définir une zone à usage national et provisoire, la 219, sans réelle visibilité sur sa pérennité – poussant légitimement certains acteurs à surseoir à son implémentation jusqu'à la prochaine décision du PUC en mars 2018...

Le succès des récentes journées professionnelles



Source : Gallica - BnF

➔ *Trois dialogues de l'exercice de sauter et voltiger en l'air...* par le Sr Archange Tuccaro, 1599, p. 146v.

[1] Dans une lettre de 1954 à son marchand d'art, le peintre Nicolas de Staël écrit, à propos de son travail : « Il faut s'habituer à finir plus, sans finir. Ce n'est pas facile. »

[2] rda.abes.fr/2017/04/01/souvenir-de-lisbonne

autour de la FRBRisation démontre l'intérêt des éditeurs et des administrateurs de SID/SIGB ainsi que celui des fournisseurs de métadonnées. La journée d'études de 2016 du groupe Systèmes & Données avait d'ailleurs permis de prendre connaissance des voies innovantes empruntées par quelques-uns de ces acteurs (sans ambition d'exhaustivité ni de labellisation)³.

Si les stratégies diffèrent fortement face au calendrier au long cours de la transition bibliographique, des questions récurrentes sont posées : « Où en est la FRBRisation des données des agences bibliographiques ? », « Pour une bibliothèque ou un éditeur en avance de phase sur la FRBRisation des agences, comment garantir l'alignement futur des données ? Et quelles méthodes et outils privilégier pour la récupération des premières FRBRisations des agences ?⁴ » Questions fondamentales car, rappelons-le, l'enjeu n'est pas uniquement l'adoption d'un nouveau code de catalogage ni de nouvelles interfaces de consultation, mais l'exposition et l'insertion des entités des catalogues des bibliothèques dans le *linked open data*. Il faut donc veiller à ne pas recréer (pour des raisons techniques, juridiques ou autres), à l'occasion de leur FRBRisation, de nouveaux silos sans liens avec le Web de données. C'est pourquoi l'un des axes de travail et l'une des recommandations fortes du groupe Systèmes & Données est, aujourd'hui, l'alignement des propres données de son établissement avec celles des agences. Ce chantier – qui suppose d'abord de

connaître ses propres données! – s'adresse prioritairement à la lecture publique, avant d'espérer s'élargir vers le réseau Sudoc en fonction des retours et besoins des bibliothèques de l'ESR.

MAKE OUR DATA GREAT AGAIN ?

Avec l'appui technique et scientifique du Département des métadonnées de la BnF, des expérimentations ont été menées par les médiathèques de Montpellier avec l'objectif de régénérer tout ou partie des zones à aligner et particulièrement l'identifiant ARK. En effet, les URI sont désormais les clefs indispensables pour ces alignements, quelles que soient les pratiques internes de catalogage. Cette première expérience a produit une méthode et des outils permettant d'analyser ses données, de les nettoyer et, le cas échéant et en fonction des résultats, de les aligner avec le catalogue BnF⁵. À la lumière de ses enseignements, un **logiciel libre** a été développé⁶ (voir l'encadré ci-dessous). Ces travaux (outils, résultats, documentation, etc.) produits par le groupe Systèmes & Données sont et seront à la disposition de tous les acteurs (éditeurs, fournisseurs, administrateurs etc.). Il appartient donc à cet écosystème de s'en emparer, voire d'y contribuer, afin de mener à bien l'immense chantier collectif et ramifié de reprise et d'évolution des données.

RENAUD AÏOUTZ

Pilote du groupe Systèmes & Données
renaud.aioutz@puy-de-dome.fr

[3] http://www.bnf.fr/fr/professionnels/anx_journees_pro_2016/a.jp_161109_inovations_metadonnees.html

[4] Retrouvez les questions – et les réponses ! – dans un compte rendu de la Journée professionnelle S&D tinyurl.com/J-SD-2018-quest

[5] Pour plus de détails, voir ce document en ligne sur bnf.fr/documents/jsyd2017_franceschi-cavaliere.pdf

[6] Présentation en avant-première à un panel de bibliothèques pilotes le 19 mars 2018. Le logiciel et la documentation sont accessibles à cette adresse : github.com/Transition-bibliographique/alignements-donnees-bnf

● ● ● LE LOGICIEL DÉVELOPPÉ

L'outil développé par le groupe Système et données se compose, pour l'instant, de trois briques :

1) à partir d'un fichier Unimarc ISO 2709 en entrée (correspondant à l'export d'un catalogue de bibliothèque, potentiellement entier), le logiciel constitue autant de fichiers tabulés qu'il y a de types de documents ;

2) à partir de chaque fichier tabulé de notices bibliographiques, il mène une opération d'alignement, c'est-à-dire de mise en correspondance stricte, avec les notices de la BnF ;

3) à terme, le logiciel disposera d'une liste d'identifiants ARK BnF, afin d'extraire les notices bibliographiques, et, si besoin, les notices d'autorité liées.

À chaque fois, le programme effectue des tests d'alignements : d'abord sur

les identifiants internes BnF (contrôle sur le titre ou sur l'auteur) ; si le test est négatif, l'on utilisera les identifiants internationaux (contrôle sur le titre ou sur l'auteur) ; enfin, en cas de test toujours négatif, le programme se tournera vers les métadonnées en texte libre...

Conçu principalement à l'intention des bibliothèques municipales qui souhaitent récupérer les données de la BnF pour mettre à jour leur catalogue, ce logiciel prévoit donc des traitements *ad hoc*. Mais rien n'empêche de l'utiliser pour d'autres projets, y compris dans le contexte du réseau Sudoc. Par exemple, l'une de ses fonctionnalités permet de mettre en exergue des interactions fécondes entre la base de la BnF et celle du Sudoc. Il s'agit du cas particulier de l'utilisation – déli-

cate – de l'ISBN comme clef de recherche et en particulier du problème des documents absents à la BnF et de certaines réimpressions. Le programme cherche d'abord l'ISBN dans le catalogue. BnF. S'il ne le trouve pas, il convertit l'ISBN₁₃ en ISBN₁₀ (si l'ISBN commence par 978) ou l'inverse ; s'il ne le trouve toujours pas, il va interroger le Sudoc sur l'ISBN initial comme sur l'ISBN converti.

Si cet ISBN se trouve dans le Sudoc, c'est parce que :

- le document est signalé dans le Sudoc mais absent des collections de la BnF,
- un ISBN de réimpression différent de celui déposé à la BnF au titre du Dépôt légal est signalé. Dans ce cas, il est fort probable que la notice Sudoc comporte le FRBNF correspondant, et l'algorithme remontera ainsi à l'ARK de la notice BnF.

Un SGB comme catalyseur de modernisation

L'expérience de l'Université de Liège

En février 2015, les bibliothèques de l'Université de Liège passaient au système de gestion de bibliothèque (SGB) Alma. Commencé en août 2014, le projet se concrétisait six mois plus tard par la migration vers ce logiciel et le déploiement d'une nouvelle interface de découverte Primo. Bien plus qu'une « traditionnelle » réinformatisation, ce fut une expérience de modernisation de nos missions et services. Focus sur quelques-uns des aspects significatifs de l'aventure.

Avant même le début officiel du projet furent montés des groupes de travail thématiques, constitués de volontaires. Les participants furent sensibilisés à l'opportunité qui s'offrait : profiter du nouvel SGB pour repenser en profondeur nos modes de fonctionnement et *workflows*. Ils furent incités à ne pas hésiter à repartir d'une feuille blanche, quand il s'agissait de rechercher le gain d'efficacité et la réduction des étapes dans la chaîne des opérations (le moins possible d'approbations nécessaires, de communications hors système, de documents imprimés...).

Nous tenions à éviter les mauvaises surprises ; aussi avons-nous décidé de bien comprendre la logique

été supporté, de manière directe ou indirecte, par la quasi-totalité du personnel des bibliothèques.

IMPLIQUÉS ET ASSIDUS

Les Bibliothèques de l'Université de Liège sont au nombre de cinq, réparties en une quinzaine d'implantations sur quatre campus. Elles sont dirigées par un comité de direction constitué des cinq directeurs de bibliothèque, d'un directeur général et d'un président. L'objectif principal du passage à Alma étant la modernisation des Bibliothèques (offre de nouveaux services, automatisation accrue, réorientation des agents vers des tâches de *frontend*, simplification...), il était essentiel que les directeurs aussi soient pleinement impliqués dans le projet d'implémentation.

Un des risques majeurs était que le SGB soit considéré comme un projet d'administrateurs système ou d'informaticiens... Aussi le comité de pilotage se composait-il de six personnes, dont le directeur général et une directrice, par ailleurs responsable d'un groupe de travail. Il se réunissait de façon hebdomadaire, toujours en présence du directeur général. Cela permettait de s'assurer que les décisions techniques et stratégiques étaient en parfaite adéquation avec la vision portée par la hiérarchie.

PAS DE SGB « BOÎTE NOIRE »

Une attention toute particulière fut accordée à la communication avant, pendant et après le projet. Courant 2013, tout le personnel des bibliothèques fut averti que des négociations pour le passage à Alma étaient en cours avec Ex Libris ; il fut invité à suivre des webinaires d'information. Une fois la décision prise, début 2014, tous nos agents reçurent l'appel à candidatures pour les groupes de travail.

La première réunion s'est tenue quatre mois avant le début du projet (cadrage des tâches et des attentes, nettoyage des données...). Ensuite, des réunions d'information mensuelles ouvertes à tous furent organisées afin de dresser l'état d'avancement et de permettre à chacun de s'exprimer. Un site public et



© Université de Liège, Barbara Brixhe, 2017

 **Bibliothèque Alpha**
(Architecture, lettres,
philosophie, histoire et arts)
de l'Université de Liège.

du fonctionnement de l'outil et de la respecter, avant d'y développer nos procédures, plutôt que de tordre et plier le système pour reproduire « ce que nous avons toujours fait ». Les directeurs des bibliothèques ont réorganisé le travail de leurs équipes et repoussé des tâches moins prioritaires, réussissant à dégager les membres des groupes de travail de leurs occupations habituelles au moins un à deux jours par semaine. De *facto*, l'effort a donc

un intranet furent mis en place, où des annonces régulières (calendrier et grandes étapes, changements de politique...) étaient postées.

Enfin, des communications systématiques sur l'état d'avancement étaient à l'ordre du jour de chaque réunion du comité de direction, dont les membres étaient en outre invités permanents aux réunions hebdomadaires du comité de pilotage. Le déploiement terminé, les efforts de communication se réorientèrent vers les réorganisations, les nouveaux services aux usagers, ainsi que les fonctionnalités graduellement installées lors des mises à jour mensuelles d'Alma. Parmi les nouveaux services offerts, on notera le regroupement des cinq plateformes PEB indépendantes en une seule entité consolidée¹, les suggestions d'achat directement intégrées à Alma et au *workflow* des acquisitions, le traitement par les bibliothécaires des réservations effectuées par les usagers et leur mise à disposition dans la bibliothèque de retrait de leur choix, le lancement d'un service de numérisation à la demande gratuit pour les enseignants-chercheurs et les étudiants de maîtrise².

UN TEMPS POUR L'ESSENTIEL, UN TEMPS POUR RAFFINER

Selon le planning proposé par le prestataire, il était prévu que l'ensemble des formations soient dispensées sur un mois. Compte tenu du travail important déjà assuré par les groupes de travail, il ne semblait ni réaliste ni humainement possible que ceux-ci forment leurs collègues sur cet outil dont les plus aguerris ne maîtrisaient pas encore toutes les subtilités. Aussi la décision a-t-elle été prise de ne former les équipes, avant la mise en production, qu'aux fonctionnalités garantissant la continuité du service du public (circulation, PEB et gestion des lecteurs). Les formations aux autres composantes (acquisitions, catalographie et création d'exemplaires, gestion des ressources électroniques, gestion des licences et tests, exploitation des statistiques, numérisation à la demande...) ne seraient dispensées qu'après le lancement d'Alma³.

Et malgré cet étalement dans le temps, plusieurs collègues ont jugé le calendrier très serré. Insistons sur le fait qu'il était parfois laborieux pour les instructeurs membres des groupes de travail, la tête toujours dans le guidon de la phase d'implémentation, de disposer du recul nécessaire pour former leurs collègues.

LA SPÉCIALISATION : LES POUR ET LES CONTRE

Le passage à Alma était une excellente occasion de revoir en profondeur la répartition des tâches et des missions et la réorganisation des services. Nous n'allions en aucun cas répliquer tel quel, automatiquement et avec les mêmes personnes, ce qui se faisait avec Aleph et SFX, les outils utilisés

jusqu'alors. Il était aussi exclu, dès le départ, que tout le monde fasse un peu de tout, certaines tâches sur Alma exigeant une expertise et une très bonne maîtrise de normes et/ou procédures. Ici aussi, il n'a pas toujours été évident pour les comités de direction et de pilotage de se projeter dans l'avenir et de réorganiser le fonctionnement alors que nous étions toujours en phase d'implémentation. Le remaniement commença par la décision de demander à chacun de se spécialiser dans deux ou trois tâches. Cette demande ne fut pas toujours bien acceptée. Peur de s'ennuyer ? Peur du nouveau ? Crainte face à l'exigence d'expertise qui allait de pair avec une spécialisation ? Quatre mois après le lancement d'Alma, une enquête interne a montré que 44 % des collègues étaient plutôt favorables à la spécialisation et en comprenaient la nécessité. Un pourcentage assez similaire était plutôt contre.

DU STRESS, MAIS DE BELLES RÉVÉLATIONS

Afin de ne pas « lâcher » les collègues dans Alma, des certifications internes furent mises en place à la fin de chaque cycle de formation, non seulement pour s'assurer que chacun maîtrisait suffisamment l'outil, mais surtout pour permettre de se situer par rapport aux formations et de prendre conscience de son niveau d'appropriation de la composante Alma pour laquelle il avait été formé. Un accompagnement supplémentaire était dispensé en cas de résultat faible à la certification. Si près de la moitié des collègues ont apprécié la mise en place de ces certifications, certains y ont vu aussi une remise en cause de leurs compétences ou ont ressenti une « pression insupportable » d'examen, expérience qu'ils n'avaient plus vécue depuis longtemps.

Si le projet Alma fut particulièrement intensif, il eut vite des retombées positives, comme, par exemple, la progression de la transversalité entre les bibliothèques. Il fut également enthousiasmant pour de nombreux agents. Certains montèrent en compétence, plusieurs relevèrent de vrais défis, il y eut de belles révélations dans les groupes de travail... D'autres, reconnaissons-le, seraient bien restés quelques années encore sur Aleph. On ne peut pas plaire à tout le monde... Et les bibliothèques ne peuvent pas (plus ?) être en retard sur les attentes et besoins de leur public. Le déploiement progressif des nouveaux services « orientés usagers » ainsi que l'implication directe des agents ont indubitablement facilité l'acceptation des objectifs posés en termes de modernisation et de réorientation des équipes vers des tâches de *front end*.

FRANÇOIS RENAVILLE

Responsable des systèmes documentaires informatisés
Université de Liège. ULiège.Library
francois.renaville@uliege.be

[1] Prosmans, F. (2018). *Consolidation du Prêt Interbibliothèques à l'ULiège : vers une seule Resource Sharing Library*. Présentation ALLIS (22 février 2018), Université de Liège. hdl.handle.net/2268/220798

[2] Simon, S., Bougrine, H. & Renaville, F. (2017). *Service de numérisation à la demande dans les Bibliothèques de l'Université de Liège : Rapport sur la phase pilote de mars à décembre 2016*. Université de Liège. hdl.handle.net/2268/211287

[3] Les supports de formation et documents d'aide à l'utilisation d'Alma sont disponibles à l'adresse lib.uliege.be/alma.

Choix et usage d'un SIGB dans une petite bibliothèque : l'exemple de l'ENTPE

Le centre de documentation de cette école d'ingénieurs de l'Est lyonnais a rejoint le Sudoc au moment de se réinformatiser. Il a choisi le logiciel libre Koha et une « externalisation maîtrisée ». Le tour des questions qui se sont posées... et de celles qui restent ouvertes !

R Premières qualités attendues de tout système informatique du point de vue utilisateur : performance et simplicité. Est-ce possible pour nos systèmes de bibliothèques, connus pour leur complexité – qu'ils soient *intégrés* ou *mutualisés*? Celle-ci n'est-elle que le reflet de besoins eux-mêmes complexes dans des organisations de taille importante? Après une expérience de responsable d'une équipe informatique documentaire importante, me voici dans une bibliothèque d'école dont la totalité de l'effectif est de... trois personnes! Certes, les publics comme les collections sont en proportion, mais comment faire si on ne veut pas consacrer, disons, plus de 0,1 à 0,2 ETP à l'informatique? Peut-on sérieusement envisager d'user des mêmes outils qu'une BU? Pour ce qui concerne le SIGB, c'est le défi que nous avons relevé à l'ENTPE lors de notre réinformatisation en 2017.

L'ENTPE est une école d'ingénieurs de l'aménagement durable des territoires, établissement public sous tutelle du ministère de Transition écologique et solidaire, membre de l'Université de Lyon. État des lieux en 2016 : une base documentaire « maison » en mauvais état et coupée du monde, non visible en dehors du campus (environ 25 000 documents). Première décision : passer à Unimarc et rentrer dans le Sudoc! Deuxième décision : passer à Koha! Troisième décision : faire les deux en même temps! Durée du projet (après le choix d'un prestataire) : sept mois (d'octobre 2016 à avril 2017), avec ½ ETP en interne. Budget : inférieur à 25 K€.

EXEMPLARISER DANS LE SUDOC

La stratégie est celle d'une externalisation maîtrisée, à commencer par le catalogage. En tant que petite bibliothèque, nous voulons exemplariser dans le Sudoc pour bénéficier de sa qualité bibliographique à moindre coût, sans la mauvaise conscience de ne pas vraiment contribuer à créer cette richesse. Première difficulté : quel Unimarc parles-tu? En bon professionnel, notre prestataire parle l'Unimarc standard. Nous, les yeux rivés sur le Sudoc et sans passé Unimarc en interne (notre base étant migrée depuis un format maison), n'avons que le *Guide*

methodologique comme référence. Malentendu que le format d'échange du Sudoc ne contribue paradoxalement pas à résoudre. Chacun son histoire... mais pourquoi passer du temps à établir un format de catalogue local, mix d'Unimarc standard, de règles Sudoc et de spécificités locales? Pourquoi ne pas dire : nous voulons en 2018 démarrer un catalogue local produit à 100 % selon les règles du Sudoc, par défaut, et suivant *a priori* ses évolutions, quitte à assumer des dérives locales ultérieures? Pourquoi passer par un Unimarc standard qui ne fait qu'alourdir les choses, avec des chargeurs qu'il faut faire évoluer à part du logiciel (dans tous les SIGB, cette passerelle n'est jamais qu'un outil externe au SIGB lui-même), puisque *in fine* la règle, pour de vrai, est que chacun fait sa sauce Unimarc localement? Un tel SIGB n'existe pas, pas plus Koha qu'un autre, malheureusement. Et s'il existait, on le critiquerait sûrement en disant : pourquoi installer chacun son catalogue local si on adopte vraiment tous le même format de catalogage, pourquoi ne pas utiliser directement le même catalogue centralisé? Ah oui au fait, pourquoi?

« COMME L'OUTIL LE PROPOSE »

La deuxième « externalisation » est celle des procédures et modèles de travail : chaque fois que Koha (ou notre prestataire) a adopté un paramétrage par défaut, nous ne le changeons que si c'est indispensable ; sinon, nous changeons notre façon de faire pour adopter celle proposée par le logiciel. C'est vrai en particulier pour tout ce qui est gestion des lecteurs et des règles de circulation, mais aussi pour la gestion des exemplaires, ou le bulletinage. Ou, mieux, nous nous posons la question : avons-nous vraiment besoin d'*intégrer* cette fonctionnalité? Ne peut-on s'en passer (par exemple et d'évidence, dans notre petite bibliothèque, pour la gestion budgétaire des acquisitions)? C'est fou ce que l'on gagne comme temps de cette façon.

La dernière externalisation, moins surprenante, est celle de l'hébergement et de la maintenance évolutive. Le SIGB est un service comme un autre. *Up-to-date*, c'est encore mieux.

[1] Equipe ayant notamment réuni les administrateurs ou anciens administrateurs de SIGB des quatre bibliothèques regroupées pour constituer la Bibliothèque Diderot de Lyon, avec la charge d'une gamme complète d'applications (SIGB, outil de découverte, résolveur, proxy, CMS...)

[2] Le voudrions-nous, d'ailleurs? Les chercheurs de notre établissement ont depuis longtemps adopté Google Scholar....

SOUS-TRAITANTS ET LOGICIEL LIBRE

On pourrait nous demander : si vous sous-traitez tout, alors, à quoi ça sert d'avoir choisi un logiciel libre ? Première raison : dans notre contexte, Koha, c'est le meilleur au moindre coût. « Le meilleur » veut dire qu'il fait déjà plutôt bien tout ce que nous voulons d'indispensable et qu'il a la communauté d'utilisateurs la plus large en France. « Le moindre coût » (projet et maintenance), c'est un constat – sans que nous puissions dire si cela vient du modèle libre et de la concurrence entre prestataires sur un même logiciel (prestations même imparfaites), ou de la maturité atteinte par ce logiciel né dans le Web au début des années 2000 (à la différence de ses prédécesseurs, qui n'ont jamais quitté leur interface pro client-serveur ni des OPAC discutables). Dit autrement : sur le segment de marché de l'ESR français (délimité en première approximation par le réseau Sudoc), Koha est probablement le plus moderne des SIGB classiques, et même le seul qui ait continué à se développer malgré le ralentissement du marché de ces dernières années et la perspective d'une nouvelle ère, celle des plateformes de services pour les bibliothèques.

Deuxième raison : rationaliser notre investissement sur le SIGB au quotidien permet de se concentrer sur la valeur ajoutée que l'on décide d'y apporter. Et pour des développements spécifiques, le libre, c'est mieux. Nous avons ainsi choisi d'enrichir les notices de périodiques par les données de la base Mir@bel, dans laquelle nous gérons nos accès en ligne aux revues, grâce à un connecteur *mirabel_to_koha*. Impossible en effet pour une bibliothèque de notre taille d'ambitionner la mise en place d'un outil de découverte². Difficile par contre et *a minima* de se passer d'une liste de revues avec les accès en ligne. Mais, nouveau constat étonnant : il n'existe toujours pas, en 2018, de solution libre et mutualisée satisfaisante pour gérer une fonction aussi ancienne et basique qu'une liste de périodiques, alphabétique ou thématique, mêlant au choix supports imprimés et électroniques. Alors, on s'y emploie... là encore avec le réseau Mir@bel, qui a développé un début de solution en 2017.

A l'avenir, répondre au besoin des petites et moyennes bibliothèques supposera davantage de solutions standardisées (vraiment) et centralisées (autant que de besoin). Qui sera en mesure de proposer pour ces bibliothèques des plateformes de services à moindre coût ? Ou faut-il les imaginer comme des solutions davantage bricolées (« low tech »), mais peut-être, au fond, plus adaptées au service rendu que celles des entreprises décidées à dominer le marché à l'échelle mondiale ?

BERNARD TEISSIER

Responsable du centre de ressources documentaires et numériques de l'ENTPE
bernard.teissier@entpe.fr



Domaine public

➤ Faut-il imaginer des solutions bricolées pour répondre aux besoins des petites et moyennes bibliothèques ?

● ● ● LA COMMUNAUTE KOHA EN FRANCE

La communauté Koha française comporte des bibliothèques de taille importante (Aix-Marseille Université, nombreuses bibliothèques d'écoles relevant ou non de l'enseignement supérieur, comme, par exemple, le réseau Archirès des écoles d'architecture...) mais aussi des structures plus petites (bibliothèques de laboratoires), sans oublier une large part de bibliothèques de lecture publique et de centre de documentation spécialisés. L'association Kohala fédère cette communauté. Son rôle est semblable à celui d'un club utilisateurs d'un logiciel propriétaire, la différence étant qu'elle fait collaborer les

bibliothèques utilisatrices avec les différents prestataires qui développent et supportent le logiciel, même si la société Biblibre joue un rôle prépondérant parmi celles-ci depuis l'origine. Chacun peut ainsi suivre des formations ou participer aux améliorations du logiciel ou à la traduction française des nouvelles versions, notamment à l'occasion d'un hackfest annuel.

Kohala organise chaque année un symposium en juin et une journée d'étude en janvier, et participe aux différents événements organisés par la communauté Koha à l'international.

La médiathèque de la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme (MMSH) rassemble une documentation de haut niveau sur les civilisations des pays de la Méditerranée et le monde arabo-musulman. Tour d'horizon de son activité.

La médiathèque de la MMSH : une documentation pour la recherche

Fondée en 1997 sous la direction du professeur Robert Ilbert, la MMSH est une structure d'accueil, de soutien et de diffusion de la recherche regroupant dix laboratoires de recherche, une école doctorale et des enseignements à partir du master. Les laboratoires Iremam (Institut d'études sur les mondes arabes et musulmans), Telemme (Temps, Espaces, Langages, Europe méridionale, Méditerranée), Idemec (Institut d'ethnologie méditerranéenne, européenne et comparative), Lames (Laboratoire méditerranéen de sociologie) et Imaf-Aix (antenne aixoise de l'Institut des mondes africains) ont réuni leurs ressources documentaires pour créer la médiathèque. Celle-ci assure leur politique documentaire en rassemblant, au sein de quatre secteurs, une documentation multisupports sur les pays de la Méditerranée (avec extension à l'aire de civilisation musulmane), de la période médiévale et des débuts de l'islam à la période contemporaine. Elle est ouverte aux chercheurs, enseignants-chercheurs, étudiants ainsi qu'au public intéressé, avec une salle de lecture offrant 100 places assises et 25 000 volumes en libre accès. La médiathèque fonctionne grâce à une équipe de 9 titulaires, avec l'aide de contractuels et de stagiaires.

UNE OFFRE MULTILINGUE SUR L'AIRES MÉDITERRANÉENNE

La **BIBLIOTHÈQUE** propose 145 000 titres de monographies, travaux universitaires et périodiques, avec deux pôles d'excellence : les **études sur les mondes arabo-musulmans** (45 000 monographies en caractères arabes, autant en caractères latins) ainsi que celles sur la **France méridionale**. Cela est complété par des ouvrages sur les études africaines, ainsi que des titres généraux d'histoire, de sociologie et d'anthropologie. Les mémoires et thèses réunissent 16 000 volumes, les périodiques 4 900 titres, dont 2 000 publiés dans le monde arabo-musulman. Les acquisitions annuelles, de 3 000 à 4 000 titres et 150 abonnements (complétés par les dons, échanges et achats), se font selon les axes de recherche des laboratoires et bénéficient



Bagolina / Flickr (CC BY-NC-SA 2.0)



- La façade de la médiathèque vue du patio intérieur.
- Chercheuse consultant des archives sonores à la phonothèque

TROIS SECTEURS POUR GÉRER LES ARCHIVES DE CHERCHEURS

Les archives de chercheurs sont gérées par trois secteurs : Iconothèque et archives, Phonothèque, et Ressources numériques et valorisation.

ICONOTHÈQUE ET ARCHIVES. On y trouve 120 000 images argentiques, 2 000 cartes, 280 mètres linéaires d'archives papier, sans compter les autres supports. Le secteur regroupe, depuis 1997, les collections d'images constituées par des chercheurs et conservées dans les laboratoires constitutifs. À partir des années 2000, en accord avec la politique du réseau des Maisons des sciences de l'homme, la prise en compte des archives de chercheurs s'est amplifiée. Nous traitons des dons complexes, déposés sur tous types de supports : photographies, films, microfilms, vidéos, gravures, dessins, cartes, archives papier, imprimés, manuscrits, fichiers papiers, fichiers informatiques, etc., concernant les pays méditerranéens et les mondes arabo-musulmans, ainsi que l'Afrique¹.

d'un flux très riche de dons de chercheurs. S'y ajoute un investissement très important de l'Iremam, qui permet une politique soutenue d'acquisition de l'édition arabe lors des salons du livre moyen-orientaux, politique soutenue durant des années par le pôle associé BnF « Échanges en Méditerranée » puis, ponctuellement, par le GIS Moyen-Orient et mondes musulmans. En 2017, le GIS Collex-Persée a labellisé la médiathèque « collection d'excellence » pour les ouvrages de SHS sur les mondes arabo-musulmans. La bibliothèque participe au Sudoc-PS pour ses collections de revues régulières et/ou importantes (environ 1 200 titres, 125 unica). Le travail de complémentation cible en priorité les collections les moins faciles d'accès en France. Pour les monographies, en coordination avec le SCD d'Aix-Marseille Université, notre catalogue devrait rejoindre le Sudoc prochainement. Cela permettrait d'y créer 32 000 nouvelles notices en caractères latins et 37 000 en caractères arabes.

Source : Medihal (CC BY-NC-ND 2.0)



Source : @telier numérique d'e-Médiathèque



← Fatima Al-Baydani-Alzawiya en situation de collecte (Bir Ali, Sud du Yémen), 2008.

← Manuscrit berbère du fonds Arsène Roux MS-086 [Œuvres d'Awzal, 1680-1749].

Les inventaires sont disponibles sur place et les archives consultables sur rendez-vous. L'état des fonds est publié sur le site de la médiathèque, sur Deftor pour les fonds orientalistes et sur Calames (en cours). Le portail Archimède est appelé à regrouper toutes les descriptions archivistiques, en lien avec le secteur des ressources numériques.

La **PHONOTHÈQUE** réunit les enregistrements qui ont valeur d'information ethnologique, linguistique, historique, musicologique ou littéraire. Pour développer l'accès à ces archives, qui documentent des champs peu couverts par les sources conventionnelles, Ganoub (« le Sud » en arabe) dissémine ses notices documentaires sur différentes plateformes aux formats Dublin Core (Isidore, le Portail du patrimoine oral, CLARIN) ou EDM. L'objectif est d'intégrer de façon complète la plateforme Calames, où dix fonds sont d'ores et déjà signalés après rétroconversion. Une fois les questions juridiques et éthiques ont été résolues pour les enregistrements, les fichiers sont associés aux notices. La phonothèque est archivée² sur les serveurs du Centre informatique national de l'enseignement supérieur.

Depuis janvier 2018, la phonothèque participe activement au projet « Archives en bibliothèque »³, qui s'intéresse, au-delà du livre, à différents matériels et objets documentaires atypiques tels que les boîtes, cartons, pochettes contenant des lettres, les manuscrits, mais aussi les enregistrements et photographies. Tout un matériel qui trouve sa cohérence dans l'activité des personnes qui l'ont rassemblé, et qui constitue, à proprement parler, des « archives ».

Une convention a été signée entre l'INA et

la MMSH pour donner accès, au sein de la médiathèque, aux archives de l'Inathèque. Les activités de la phonothèque et de ses publications sont décrites dans ses carnets de recherche⁴.

RESSOURCES NUMÉRIQUES & VALORISATION

Ce nouveau secteur a pour objectif de valoriser les collections de la médiathèque et d'accroître la visibilité et l'accessibilité des fonds patrimoniaux et ressources numériques.

Il prend en charge les processus de publication et de valorisation des fonds, l'accompagnement des dépôts de chercheurs, la sensibilisation aux enjeux du numérique dans le domaine des sciences humaines et sociales et l'évolution de nos métiers. Le secteur suit ainsi l'évolution des pratiques documentaires de la recherche : expertise sur les corpus publiés, collaboration avec les documentalistes, éditorialisation, traitement des archives, diffusion des contenus en *open source*...

Animé par une partie des membres de la médiathèque, le secteur associe diverses compétences et mène des partenariats, collaborations et projets de recherche (ANR, BnF, A*Midex...). Il propose également des formations et expertises.

Le pôle s'appuie sur des infrastructures technologiques et humaines (AMU, CNRS, HumaNum) ainsi que sur des procédures de production (@telier numérique d'e-Médiathèque), de traitement et publication (plateforme e-Médiathèque), de diffusion en intranet (e-Doc) et sur un portail pour le traitement et la diffusion des ressources archivistiques.

OLIVIER DUBOIS

Bibliothèque et coordination,
olivier.dubois@mmsch.univ-aix.fr

EVELYNE DISDIER

Icônographie et archives de chercheurs,
disdier@mmsch.univ-aix.fr

VÉRONIQUE GINOUVÈS

Phonothèque,
veronique.ginouves@univ-amu.fr

HASSAN MOKHLISSE

Ressources numériques & valorisation,
moukhlisse@mmsch.univ-aix.fr

● ● ● AIX-MARSEILLE : UN TRÈS RICHE ENVIRONNEMENT DOCUMENTAIRE

- À la MMSH : trois bibliothèques (Antiquité, Préhistoire et Archéologie médiévale) ; photothèque, céramothèque, ostéothèque et lithothèque
- BU de lettres : elle englobe l'ancien CADIST « Empire ottoman et histoire coloniale française » et l'Espace de recherche et de documentation André-Miquel
- fonds patrimonial de la Chambre de commerce de Marseille-Provence
- Archives nationales d'Outre-mer (Algérie

- avant 1962 et anciennes colonies)
- BU de droit
- Bibliothèques Méjane et du musée Arbaud (Aix)
- Bibliothèque de l'Alcazar de Marseille (histoire de la Provence)

TOUTES LES INFORMATIONS ET LES LIENS VERS LES TROIS SECTEURS SUR mmsch.univ-aix.fr/mediatheque

[1] Quelques exemples : en histoire, les fonds de Robert Ilbert, André Raymond, Marc Michel, Bernard Cousin ; en architecture & histoire de l'art musulman, Jacques Revault, Lucien Golvin, Georges Marçais ; en ethnographie/anthropologie, Marceau Gast, Yves Bonète ; en sociologie, Fanny Colonna, André Donzel, Monique Haicault ; en science politique, Bruno Etienne, Eric Rouleau...

Parmi eux, deux fonds exceptionnels sur les langues du Maghreb : celui d'Arsène Roux (berbère et arabe dialectal marocain) et celui de Joseph Desparmet (arabe dialectal algérien).

[2] Export des métadonnées au format EAD et fichiers au format Wave.

[3] Projet dirigé par la professeure Emmanuelle Chapron, en collaboration avec la bibliothèque Méjanes (Aix-en-Provence) et la bibliothèque Inguimbertaine (Carpentras), dans le cadre d'un financement A*Midex « Pépinière d'excellence ».

[4] <https://mmsch.hypotheses.org/>

Une rubrique qui vous présente la diversité des professionnels qui constituent les réseaux de l'Abes.

(Portrait)

Frédéric PARENT

Bibliothécaire,
SCD de l'Université de Bourgogne

frederic.parent@u-bourgogne.fr



Parlez-nous de vos fonctions actuelles...

Je suis affecté au service informatique du Service commun de la documentation de l'Université de Bourgogne. Ma mission principale est d'administrer le Système intégré de gestion de bibliothèque pour le SCD (13 bibliothèques intégrées et 5 associées, 110 agents). Depuis plusieurs années, je m'investis en tant que membre élu du bureau et trésorier au sein de l'Association des utilisateurs de notre SIGB. Depuis 2001, j'assure la fonction de coordinateur Sudoc et depuis 2003, je suis formateur-relais (WinIBW) pour l'Abes. Je suis également responsable du paramétrage et du suivi du bon fonctionnement des catalogues et du compte lecteur du portail documentaire du SCD. Afin d'accompagner les évolutions de notre métier, j'ai pris en charge le signalement de la documentation numérique. Souhaitant partager mon expérience dans le domaine de l'informatique documentaire, je dispense des cours à l'IUT de Dijon (SIGB et logiciels de gestion des collections des musées), en tant qu'enseignant vacataire.

Quelles sont les étapes qui vous semblent les plus importantes dans votre parcours professionnel ?

Je suis d'un caractère assez réservé (oui, je vous l'assure!). Mes fonctions transversales et de formateur (SCD, Abes, IUT) m'ont permis de vaincre cette timidité au fil des années! Ma plus belle réussite professionnelle : la réinformatisation des cinq bibliothèques de l'ESPE dans le SIGB du SCD de l'Université de Bourgogne. Un vrai challenge, que j'ai pu mener à bien (tout en restant modeste!), alors que je venais de devenir administrateur du SIGB. Toutes ces fonctions transversales ainsi que l'expérience acquise au fil des années m'ont permis d'être promu bibliothécaire. Je remercie toutes les personnes qui ont cru en moi, qui m'ont fait confiance et qui ont su reconnaître mes compétences!

À quand remontent vos premiers contacts avec l'Abes et dans quel contexte ?

Mon premier contact avec l'Abes remonte à 2001, lors du déploiement de mon SCD dans le Sudoc, et ma nomination en tant que coordinateur Sudoc. À l'époque, j'étais jeune (que le temps passe vite!) et j'ai vécu cette nomination comme un honneur. J'ai pris plaisir à mes escapades à Montpellier (que je découvrais) et j'ai apprécié travailler avec l'Abes. Au fil des années, j'ai noué une relation privilégiée avec les collègues de l'Agence, ce qui m'a permis de mieux connaître leur travail et les difficultés qu'ils peuvent rencontrer.

Participez-vous à un groupe de travail spécifique au sein de l'agence ?

Je suis formateur-relais pour l'Abes et je participe à la mise à jour des supports de formation.

Quels défis majeurs, d'après vous, aura à relever l'Abes dans les prochaines années ?

L'évolution de l'Abes l'a amenée à étendre ses compétences dans des domaines très variés. Elle doit veiller à rester au plus près des besoins des établissements où les collections papier et le travail de catalogue occupent encore une place importante.

Qu'appréciez-vous le plus dans votre métier ?

J'apprécie la diversité de mon métier, travailler dans l'urgence et être débordé (mais à dose homéopathique!). J'adore râler... gentiment... (mes collègues peuvent le confirmer!) mais je pense que je m'ennuierais si je n'avais pas autant de travail et de projets à gérer... Appréciant le contact humain, j'ai la chance de pouvoir travailler avec l'ensemble des collègues du SCD, mais aussi avec tous nos prestataires extérieurs.

Qu'est-ce qui vous énerve le plus ?

En toute honnêteté, peu de choses... Hormis, peut-être, le fait d'avoir l'impression que mon métier est méconnu, sous-estimé aussi bien par la communauté universitaire que par mon entourage, qui ne voient que la partie émergée de l'iceberg.

Si l'Abes était un animal, ce serait... ?

De prime abord, je dirais que ce serait un céphalopode! Pourquoi, euh... À l'origine, l'Abes n'avait qu'une seule mission : mettre en place un catalogue collectif national, le Sudoc. À l'instar de cet animal muni de tentacules, elle a diversifié ses missions, et a témoigné d'une capacité d'adaptation hors norme.

Votre expression favorite ?

Depuis la sortie du film *Le Cercle des poètes disparus*, mon expression favorite est *Carpe diem*. Je mets un point d'honneur à essayer de l'appliquer tous les jours, mais il me reste encore beaucoup de chemin à faire...